



CATALOGUE FORMATION 2017

ÉDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter ADÉDOM FORMATION, nouveau venu dans le champ de la formation professionnelle continue et digne héritier de l'organisme de formation d'ADESSADOMICILE, il sera porté par les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire, cherchera à concilier solidarité, utilité sociale et efficacité.

Dans une économie de la connaissance globalisée, marquée par la création continue de nouveaux métiers, de nouvelles organisations du travail et par l'accélération de l'obsolescence des compétences, pouvoir compter sur un organisme de formation de qualité et d'envergure nationale est important.

En effet, la formation professionnelle continue apparaît comme un enjeu stratégique pour les individus, les structures et les territoires. Elle constitue même un facteur essentiel d'innovation, de croissance et de progrès social.

Cependant, la complexité des métiers de l'intervention à domicile (aide/soin/famille) et la nécessité accrue d'une professionnalisation pour l'ensemble des professionnels du secteur réclament une plus grande maîtrise des savoirs et des compétences.

C'est pourquoi, ADÉDOM FORMATION vous aide à répondre à ces exigences, vous accompagne et vous permet d'améliorer la qualité des services des structures du secteur de l'aide et du soin à domicile et ceci malgré les contraintes financières qui pèsent sur vos structures et les nouvelles règles résultant de la dernière réforme de la formation professionnelle.

L'offre de formation 2017, qui présente des nouveautés et des programmes remodelés répond tout autant à l'actualité qu'à l'évolution réglementaire du secteur (loi ASV...).

Cette offre s'étend au développement de nouvelles activités (garde d'enfants...), là où s'exercent les différents métiers des intervenants de l'aide à domicile, des administratifs, de leur direction et des bénévoles.

Au-delà de cette offre regroupant des actions courtes et des cycles, l'équipe d'ADÉDOM FORMATION vous apporte son savoir-faire et son expertise dans la conception d'actions sur mesure répondant à vos besoins individuels. Ces réponses s'inscrivent dans la continuité de notre mode organisationnel de formations que vous privilégiez, à savoir au sein de votre structure ou au plus près de chez vous.

Cette année sera également l'occasion de mettre en avant la qualité de nos prestations. En effet, au 1er janvier 2017, l'une des mesures phares de la loi de mars 2014 réformant la formation professionnelle, à savoir, la possibilité pour les financeurs de la formation professionnelle de s'assurer de la qualité des prestations délivrées, va s'appliquer.

Dans ce contexte, ADÉDOM FORMATION s'est doté d'un comité pédagogique de suivi, de procédures internes dédiées qui nous permettent de contrôler l'ensemble des prestations effectuées. Par ailleurs, un suivi global de la satisfaction est effectué, non seulement auprès des stagiaires, mais également auprès de la direction, quelques mois plus tard, pour pouvoir s'assurer que le « retour sur attente » (ROE) est garanti.

Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

Christophe TROUSSEU,
Responsable de l'organisme de formation

ORGANISATION

une construction commune

ORGANISATION DE L'OFFRE 2017

Notre offre de formation est organisée autour des axes suivants :

- **Des formations, accueillants des stagiaires de plusieurs structures** (inter), organisées à Paris et dans de grandes villes régionales selon un planning déterminé ;
- **Des formations organisées au sein même de votre structure** (intra) sur demande individuelle ;
- **Des cycles de formation** créés afin d'accompagner la professionnalisation des professionnels du secteur médico-social.

TARIFS ET INFORMATIONS

Dans le cadre des formations en « inter », afin de pouvoir proposer une offre lisible et cohérente ADÉDOM FORMATION vous propose deux tarifs différents à savoir, **220 € ou 300 € par jour/stagiaire selon l'intitulé de la formation.**

Un nombre minimum de 8 stagiaires doit être atteint pour valider l'ouverture d'une session.

Une session ne peut excéder plus de 15 stagiaires.

Dans le cadre des formations en « intra », nous contacter, un devis vous sera adressé dans les plus brefs délais.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE

Dans le cadre des formations que nous délivrons, nous vous adressons une convention de formation à nous retourner dûment signée avant la date de début du premier module de formation.

Nous vous transmettons alors des convocations nominatives 7 jours avant chaque module choisi.

Durant la formation, une feuille d'émargement par demi-journée est à compléter par l'ensemble des stagiaires présents. À l'issue de celle-ci une fiche d'évaluation/satisfaction individuelle est remise aux stagiaires, elle doit être complétée et remise au formateur.

Une attestation de formation individuelle sera alors transmise quelques jours plus tard par nos services.

Une autre fiche d'évaluation/satisfaction est transmise 6 mois plus tard à la structure pour prendre en considération « le retour sur attentes » (ROE « return on expectations ») des structures et accroître la qualité des prestations délivrées.

The image features a light grey background with several white lines of varying lengths and orientations scattered across the left side. These lines are mostly vertical or near-vertical, with some diagonal ones. The word 'SOMMAIRE' is written in a bold, white, sans-serif font, tilted slightly upwards to the right, and positioned in the upper-middle section of the page.

SOMMAIRE

GOVERNANCE ASSOCIATIVE ET MANAGEMENT

- A5 / p.12 Dynamiser la gouvernance de sa structure
- A7 / p.13 Situer les associations dans leur environnement pour mieux comprendre les évolutions **[NOUVEAU]**
- A8 / p.14 Responsabilité civile et pénale des administrateurs d'association et bonne gestion comptable et financière
- CB6 / p.15 Cycle Professionnalisation des Responsables de secteur

OUTILS : JURIDIQUES, DE PILOTAGE, DE GESTION, DE COMMUNICATION ET DE QUALITÉ

Outils juridiques

- H3 / p.19 Les fondamentaux en droit du travail et la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement des soins et des services à domicile
- H2 / p.20 Modulation du temps de travail
- H8 / p.21 Modulation du temps de travail (perfectionnement)
- H4 / p.22 Les bases juridiques pour un service mandataire
- H12 / p.23 Harmonisation conventionnelle

Outils de pilotage et de gestion

- H1 / p.24 Savoir utiliser la grille AGGIR
- H6 / p.25 L'application de la nomenclature pour une facturation plus juste dans les CSI et les SSIAD (NGAP)
- B1 / p.26 Les tableaux de bord nécessaires pour piloter les services
- H7 / p.27 Maîtriser la paie dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
- H17 / p.28 Sensibilisation à la gestion budgétaire des SSIAD **[NOUVEAU]**
- H10 / p.29 Élaboration des budgets prévisionnels en SSIAD
- H18 / p.30 Gestion financière des SSIAD : perfectionnement **[NOUVEAU]**
- H13 / p.31 Élaboration des budgets prévisionnels en SAAD
- H14 / p.32 S'initier à la comptabilité des associations
- H15 / p.33 La gestion financière des associations

Outils de communication

- D8 / p.34 Les fondamentaux de la communication dans les associations
- D9 / p.35 Communiquer avec les médias
- G11 / p.36 Valoriser et différencier sa structure : élaborer un argumentaire prescripteur

Outils de qualité

- B2 / p.37 L'évaluation interne pour les services autorisés de l'aide et de l'accompagnement et des services à domicile
- B9 / p.38 Mettre en place et faire vivre les outils réglementaires (Loi 2002-2 - Loi ASV)
- CB5 / p.39 Cycle La conduite de l'évaluation interne en SSIAD

SANTE AU TRAVAIL

- B5 / p.42** Le Certificat Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile (APS ASD) ex CPS
- B6 / p.43** Animateur Prévention Aide et Soins à Domicile (AP ASD) ex CRPS
- B8 / p.44** Manutention des personnes et charges inertes
- B4 / p.45** Définir et mettre en œuvre une démarche de Prévention des Risques Psychosociaux
- D3 / p.46** Les risques routiers

ACTIVITES SAAD

Activités familles

- E1 / p.50** TISF : Visites en présence d'un tiers
- E8 / p.51** La gestion du quotidien dans les interventions TISF à domicile
- E9 / p.52** L'agressivité dans les relations intra-familiales
- E10 / p.53** L'accompagnement des familles avec enfants porteurs de T.E.D. **[NOUVEAU]**

Activités Personnes âgées - Personnes handicapées et maladies spécifiques

- F1 / p.54** La bientraitance : attitude et comportement
- F11 / p.55** Comprendre et accompagner une personne en fin de vie
- F15 / p.56** Accompagner les personnes atteintes de maladies neurodégénératives
- F12 / p.57** Aide à la toilette au domicile : une approche relationnelle
- F13 / p.58** L'aide aux repas à domicile
- F14 / p.59** Professionnels, personnes aidées et proches aidants : trouver sa juste place
- F3 / p.60** Les personnes en situation de handicap sensoriel, physique et moteur
- F7 / p.61** Handicap mental / psychique et vieillissement
- F10 / p.62** Sclérose en plaques : signes visibles et invisibles

Activités transversales

- E3 / p.63** Les écrits professionnels
- G12 / p.64** Organiser la continuité de soins entre professionnels d'un SPASAD **[NOUVEAU]**
- CF7 / p.65** Cycle Professionnalisation des aides à domicile et gardes d'enfant : catégories A et B **[NOUVEAU]**
- CF8 / p.66** Cycle Prévention (de l'alimentation, des chutes, de la dépression...)

ACTIVITES CSI-SSIAD-ACCUEILS DE JOUR

Santé et soins

- G14 / p.69 Conduire et animer des réunions de coordination
- G4 / p.70 Transmissions ciblées *
- G5 / p.71 La Maltraitance : vers le concept de bientraitance *
- G8 / p.72 Les coopérations entre professionnels de santé
- G9 / p.73 Escarre : prévention et traitement *
- G10 / p.74 Prévention et prise en charge de la dénutrition *

Formations spécifiques pour les CSI

- G15 / p.75 Démarche qualité en CSI
- CB9 / p.76 Cycle Infirmier coordinateur de soins en CSI [NOUVEAU]

Formations spécifiques pour les SSIAD

- G13 / p.77 L'amélioration du dossier de soins en SSIAD
- CB7 / p.78 Cycle Infirmier coordinateur de soins en SSIAD

Formations spécifiques pour les accueils de jour

- J1 / p.79 Snoezelen, un espace et un temps différent *
- J3 / p.81 Animer un atelier musicothérapie
- J4 / p.82 Concevoir un atelier de gymnastique douce et relaxation

Conditions générales

/ p.83

Vous inscrire

/ p.84



**Formations éligibles au programme
de Développement Professionnel Continu (DPC), sous réserve d'habilitation**

CALENDRIER

LILLE

18, 19 et 20 janvier
23 et 24 janvier
23 et 24 mars
12 et 13 juin
11 et 12 septembre
18 septembre
2, 3 et 4 octobre
7 novembre
4 et 5 décembre

Accompagner les personnes atteintes de maladies neurodégénérative
Aide à la toilette au domicile une approche relationnelle
L'aide aux repas à domicile et la nutrition
Les écrits professionnels
Accompagner les personnes atteintes de maladies neurodégénératives
Les risques routiers
La bientraitance : attitude et comportement
Manutention des personnes et charges inertes
Handicap mental /psychique et vieillissement

LYON

16 et 17 janvier
30, 31 janvier et 1^{er} février
16 et 17 mars
3 et 4 avril
15 mai
6 novembre

L'application de la nomenclature (NGAP) pour une facturation plus juste dans les CSI et les SSIAD
La Modulation du temps de travail
Comprendre et accompagner une personne en fin de vie
Professionnels, personnes aidées et proches aidants : trouver sa juste place
Les risques routiers
Modulation du temps de travail (perfectionnement)

NANTES

11, 12 mai et 1^{er} juin
8, 9 et 19 juin
21 et 22 septembre
9, 10 et 12 octobre
16 et 17 octobre

L'accompagnement des familles avec enfants porteurs de T.E.D.
TISF : Visites en présence d'un tiers
La gestion du quotidien dans les interventions TISF à domicile
L'agressivité dans les relations intrafamiliales
La gestion du quotidien dans les interventions TISF à domicile

RENNES

22 et 23 mai

Les personnes en situation de handicap sensoriel, physique et moteur

TOULOUSE

9 et 10 janvier
6, 7 et 8 mars

9, 10 et 27 mars
13, 14 et 20 mars
30 mars
16 mai
29 et 30 mai
6 juin
13, 14 et 15 septembre
13 et 14 novembre
27 et 28 novembre

Les écrits professionnels
Les fondamentaux en droit du travail et la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement des soins et des services à domicile
Le Certificat Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile (ex CPS) (en 2 modules)
La bientraitance : attitude et comportement (en 2 modules)
Signes visibles et invisibles de la sclérose en plaques : adapter ses pratiques professionnelles
Manutention des personnes et charges inertes
Handicap mental /psychique et vieillissement
Savoir utiliser la grille AGGIR
Accompagner les personnes atteintes de maladies neurodégénératives
Aide à la toilette au domicile une approche relationnelle
L'aide aux repas à domicile et la nutrition

PARIS

9, 10 et 30 janvier
16, 17 et 18 janvier

6 et 7 février
8 et 9 février

Animateur Prévention Aide et Soins à Domicile (AP ASD) (ex CRPS)
Les fondamentaux en droit du travail et la convention collective de branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
S'initier à la comptabilité des associations
Communiquer avec les médias

27 et 28 février (M. 1 et 2)	Dynamiser sa gouvernance
6 mars	Savoir utiliser la grille AGGIR
13 et 14 mars	Maitriser la paie dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
16 et 17 mars	Les bases juridiques pour un service mandataire
18 mars	Savoir utiliser la nouvelle grille AGGIR
20, 21 et 22 mars	L'évaluation interne pour les services autorisés de l'aide, de l'accompagnement et des services à domicile
23 et 24 mars	Mettre en place et faire vivre les outils réglementaires issues de la Loi 2002-2 face aux évolutions légales (loi ASV) et à l'évolution des activités
27 et 28 mars (M. 3)	Dynamiser sa gouvernance
4 avril	Les tableaux de bord nécessaires pour piloter les services
10 avril	Responsabilité civile et pénale des administrateurs d'associations et bonne gestion comptable et financière
20 et 21 avril	La gestion financière des associations
24 et 25 avril	Les fondamentaux de la communication dans les associations
27 et 28 avril (M. 4)	Dynamiser sa gouvernance
9 mai	Modulation du temps de travail (perfectionnement)
11 et 12 mai	Conduire des réunions de coordination
15 et 16 mai	Définir et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques psychosociaux
22 mai	Sensibilisation à la gestion budgétaire des SSIAD
29 et 30 mai (M. 5)	Dynamiser la gouvernance
2 juin	Valoriser et différencier sa structure : élaborer un argumentaire prescripteur
6 et 7 juin	Harmonisation conventionnelle
8 et 9 juin	L'amélioration du dossier de soins en SSIAD
12 et 13 juin	Les coopérations entre professionnels de santé
26 juin	Elaboration du budget prévisionnel en SAAD
11 et 12 septembre	Mettre en place et faire vivre les outils réglementaires issues de la Loi 2002-2 face aux évolutions légales (loi ASV) et à l'évolution des activités
18 et 19 septembre	L'application de la nomenclature (NGAP) pour une facturation plus juste dans les CSI et les SSIAD
25 et 26 septembre	La démarche qualité en CSI
2, 3 et 4 octobre	L'évaluation interne pour les services autorisés de l'aide, de l'accompagnement et des services à domicile
16, 17 et 18 octobre	Modulation du temps de travail
23, 24 et 26 octobre	L'agressivité dans les relations intrafamiliales
30 octobre	Responsabilité civile et pénale des administrateurs d'associations et bonne gestion comptable et financière
2 novembre	Situer les activités des associations dans leur environnement pour mieux comprendre les évolutions
20 et 21 novembre	Escarre : prévention et traitement
23 et 24 novembre	La Maltraitance : vers le concept de bientraitance
27, 28 et 29 novembre	Snoezelen, un espace et un temps différent
4 et 5 décembre	Harmonisation conventionnelle
11 et 12 décembre	Transmissions ciblées
14 et 15 décembre	Prévention et prise en charge de la dénutrition

CYCLES AVEC PLANNING SUR DEMANDE


- Cycle de professionnalisation des Responsables de secteur (26 jours)
- Cycle de professionnalisation Infirmier coordinateur en CSI (6 jours)
- Cycle de professionnalisation Infirmier coordinateur en SSIAD (6 jours)
- La conduite de l'évaluation interne en SSIAD (6 jours)
- Cycle de professionnalisation des aides à domicile et gardes d'enfant catégories A et B (socle 7 jours et 4 ou 7 jours selon l'option de spécialisation du cycle retenu)
- Cycle Prévention : de l'alimentation, des chutes, de la dépression... (8 jours)

FORMATIONS SPECIFIQUES POUR LES ACCUEILS DE JOUR AVEC PLANNING SUR DEMANDE

- Snoezelen, un espace et un temps différent
- Animer un atelier musicothérapie
- Concevoir un atelier gymnastique douce et relaxation

The background is a solid light pink color. On the left side, there is a cluster of approximately 12 white lines of varying lengths and orientations, some parallel and some intersecting, creating a dynamic, abstract pattern.

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE & MANAGEMENT



A5	Dynamiser la gouvernance de sa structure
A7	Situer les activités des associations dans leur environnement pour mieux comprendre les évolutions
A8	Responsabilité civile et pénale des administrateurs d'associations et bonne gestion comptable et financière
CB6	Cycle Professionnalisation des Responsables de secteur

Dynamiser la gouvernance de son association

Assumer sa responsabilité de dirigeant d'association est un exercice délicat qui ne s'improvise pas surtout dans un contexte où les enjeux se multiplient. Mais quel est leur rôle ?

Alors pourquoi sont-ils là ? Quel projet associatif, quelles valeurs défendre ? Quelle ligne de conduite ? Que doivent-ils faire ? Et quelles méthodes et outils se donner pour travailler ces questions et se positionner ?

Voici un cycle complet qui vous permettra de répondre à l'ensemble de ces questions et guidera la gouvernance interne de votre structure.

PUBLICS

Administrateur
Directeur
Responsable d'entité
Encadrement

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
M1 : 27 février 2017
M2 : 28 février 2017
M3 : 27-28 mars 2017
M4 : 27-28 avril 2017
M5 : 29-30 mai 2017

DURÉE

6 jours (les modules sont accessibles à l'unité)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques
Échanges et discussions

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros / jour
Sur site : devis sur demande

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Mises en situation, Tests pratiques, questionnaire d'auto-positionnement

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

M1 / Pouvoir, responsabilités et place des dirigeants associatifs (1 jour)

Programme : • Qu'est ce qu'être un dirigeant associatif ? Questionner la responsabilité du dirigeant et proposer des repères pour l'explicitier dans ses différents aspects. • Préciser la nature du pouvoir du dirigeant en tant qu'acteur dans l'association. • Se situer en tant qu'acteur au sein de l'équipe, définir sa place vis-à-vis du directeur. • Définir un cadre pour l'action : que faire, comment faire, comment rendre compte : délégation de pouvoir et projet d'action personnel. **Objectifs :** • Connaître les risques encourus par les dirigeants associatifs pour mieux les maîtriser et s'en protéger. • Être en capacité de trouver un juste équilibre dans la répartition des pouvoirs entre les dirigeants bénévoles et salariés.

M2 / Le projet associatif (1 jour)

Programme : • La distinction entre les statuts de l'association et le projet associatif. • Réinterroger collectivement le projet associatif, ces raisons et leur déclinaison opérationnelle pour en faire un outil de référence commune au quotidien. • Faire vivre et partager son projet associatif avec l'ensemble des composantes de l'association • Savoir porter et incarner son projet associatif à l'extérieur. **Objectifs :** • Être capable de construire, travailler et actualiser son projet associatif • Être en capacité de faire vivre et porter le projet associatif en interne et à l'extérieur de sa structure.

M3 / Évaluer l'utilité sociale de l'association (2 jours)

Programme : • Se doter d'une démarche interne pour muscler et motiver la singularité de l'association, de son engagement. • Communiquer sur cette démarche en interne et à l'externe. • Mettre en œuvre une enquête régulière qui permette de nommer et qualifier la valeur ajoutée qu'apporte l'association sur son territoire. • Savoir mettre en avant sa démarche et se distinguer de celle des autres organisations (services publics, entreprises à but lucratif). • Valoriser les résultats de l'enquête. **Objectifs :** • Être en capacité d'élaborer un processus interne et faire adhérer l'ensemble des composantes de l'association à la démarche. • Être en capacité de créer des outils spécifiques pour pouvoir évaluer l'utilité sociale de l'association.

M4 / Animer l'équipe du Conseil d'Administration (2 jours)

Programme : • Identifier le rôle de l'administrateur : représentations et réalités pratiques. • Créer une dynamique d'acteurs engagés. • Méthodes d'animation des réunions d'un Conseil d'Administration. • Savoir utiliser au mieux les compétences de chaque administrateur dans le respect des obligations légales et pouvoirs édictés par les statuts de l'association. **Objectifs :** • Connaître précisément le rôle, les missions et les réalités pratiques d'un administrateur • Être en capacité d'animer l'équipe d'un Conseil d'administration

M5 / Responsabilité Sociétale des Organisations – RSO (2 jours)

Programme : • Le concept de responsabilité sociétale et la notion de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). • Savoir trouver un équilibre entre efficacité économique, qualité/adéquation du service rendu et préservation des valeurs dans un contexte où les enjeux pour les associations sont de plus en plus vifs. • Intégrer la notion de RSO à son projet associatif avec une nouvelle approche porteuse de développement de lien et de sens. **Objectifs :** • Connaître les notions de base liées à la RSO • Savoir intégrer ces notions dans le projet associatif • Être en capacité de faire coexister modèle associatif et efficacité économique.

Situer les activités des associations dans leur environnement pour mieux comprendre les évolutions

Les associations diversifient leurs activités d'aide, d'accompagnement, de soins et de service à la personne. Elles développent de nouveaux partenariats, créent de nouvelles formes de collaboration, se positionnent sur de nouveaux marchés.

Pour être un acteur à part entière et donc se positionner activement dans les enjeux des évolutions en cours, les administrateurs des associations du réseau Adessadomicile ont besoin de connaître précisément leur environnement, leur inscription dans un champ spécifique – santé, médico-social, action sociale, services à la personne... - la dynamique de la branche professionnelle. Cette formation propose aux administrateurs, aux nouveaux administrateurs, ainsi qu'aux dirigeants y compris les cadres, de prendre le temps de travailler sur ces aspects et de se donner de nouveaux repères.

Objectifs

- Disposer de points de repère pour préciser :
 - le périmètre de l'Economie sociale et ses composantes
 - les autres acteurs, hors Economie sociale
 - le périmètre social et médico-social
 - le périmètre de la Branche Aide à Domicile et ses acteurs
- Mieux connaître l'ensemble des activités des associations et les principales dispositions réglementaires qui structurent les activités.
- Préciser les complémentarités, les spécificités, les limites des différentes activités et en interaction avec l'environnement.
- S'approprier les perspectives, les opportunités, les contraintes de l'environnement réglementaire, social...

Programme

- Le champ d'activité de l'aide à domicile, les acteurs, les structurations
 - Les acteurs du secteur de l'aide, de l'accompagnement, du soin et des services à la personne
 - Le champ de l'Economie sociale
 - La branche de l'aide, de l'accompagnement, du soin à domicile et des services à la personne, le réseau des adhérents Adessadomicile
- Situer les activités des associations, leur réglementation, leur complémentarité
 - Activités, champs d'appartenance, réglementations
 - Missions principales des différents services
 - Complémentarités et spécificités
- Actualités et perspectives
 - Les nouvelles lois du secteur et relatives aux activités
 - Des opportunités, des contraintes

PUBLICS

Publics
Administrateurs
Nouveaux administrateurs
Responsables d'entité

PRÉREQUIS

Aucun

DATE & LIEU

Paris,
le 2 octobre 2017

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports, exposé
Échanges et débats
Document pédagogique

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mises en situation
Tests pratiques
Quizz
Questionnaire
d'auto-positionnement...

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

Responsabilité civile et pénale des administrateurs d'associations et bonne gestion comptable et financière

PUBLICS

Trésorier
Administrateur
Dirigeant

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
10 avril 2017
30 octobre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Débats et échanges
Contribution des participants

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mises en situation, Tests théoriques et pratiques, quizz...

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu @adessadomicile.org

Être administrateur d'association comporte une notion de responsabilité, qui peut se décliner en responsabilité civile, en responsabilité pénale, lorsque sont occupées des fonctions d'élus.

Ces notions sont à appréhender de façon précise, pour être en capacité d'identifier quand ces responsabilités sont engagées, les limites de responsabilité, tout autant que les couvertures assurantielles possibles.

Cette formation qui s'inscrit dans un contexte complexe où les tendances à la judiciarisation des dossiers se développent, permet de préciser l'étendue des responsabilités des administrateurs dirigeants et notamment celle du trésorier dont son rôle de gestion est utile à la bonne gestion de l'association.

Objectifs

- Assimiler les notions de responsabilité de dirigeants sociaux, de responsabilité civile et de responsabilité pénale, dans le cadre associatif
- Connaître les responsabilités de membres de Conseil d'administration, d'élus du Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire, ...)
- Connaître les règles et obligations particulières aux trésoriers
- Être en mesure de définir les missions du trésorier lui permettant d'assurer sa charge
- Connaître les couvertures possibles par les assurances et leurs limites
- Savoir préciser les supports de délégation de pouvoir et leur contrôle.

Programme

- Définitions juridiques et réglementaires de la :
 - responsabilité de dirigeant social,
 - responsabilité pénale et responsabilité civile
- Définition des responsabilités du statut d'élu, au Bureau, au Conseil d'administration
- Définition des responsabilités par délégation du directeur salarié, des cadres, des intervenants
- Les obligations en matière comptable et la tenue des comptes pour les associations
- L'étendue en matière de délégation de comptabilité
- Les outils de gestion et de comptabilité spécifiques à maîtriser
- Le suivi dans le cadre des missions du trésorier (cotisations, budget prévisionnel, subventions, compte bancaire de l'association et la présentation des comptes à l'A.G.....)
- Le champ de l'assurance :
 - les responsabilités couvertes et les limites
 - les conditions de couverture
 - les modalités de déclaration de « faits dommageables » et de traitement des dossiers
- L'importance du DUD (Document Unique de Délégation) : sa définition, sa mise à jour, son contrôle.

Professionnalisation des Responsables de Secteur

Les responsables de secteur occupent un « poste clé » autant dans l'organisation et la gestion des activités que dans l'animation de leur équipe et la qualité des prestations. Leur fonction se détermine autour de 3 missions principales : l'organisation de l'intervention et son suivi, la gestion du personnel et la représentation de l'institution.

Intermédiaires entre la direction et les équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

Objectifs

- Connaître les différentes missions du métier, préciser les responsabilités et identifier les activités ;
- Développer la qualité du service rendu aux bénéficiaires articulée à l'animation de l'équipe ;
- Savoir se positionner dans le cadre du projet stratégique de la structure.

Programme

- **Module 1** : Rôles et fonctions / positionnement professionnel (2 jours)
- **Module 2** : La communication (3 jours)
- **Module 3** : Les fondements du droit du travail et la modulation du temps de travail (5 jours)
- **Module 4** : La gestion d'équipe / le management d'équipe (8 jours)
- **Module 5** : Organisation et gestion de son temps (2 jours)
- **Module 6** : Mise en œuvre et évaluation du projet d'intervention (3 jours : 11, 12 et 13 janvier 2016)
- **Module 7** : Démarche qualité et gestion administrative (2 jours)
- **Module 8** : Positionnement professionnel et bilan (1 jour)

PUBLICS

Responsable de secteur

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
2nd semestre 2017
1^{er} semestre 2018

DURÉE

26 jours
Chaque module est accessible à l'unité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques
Échanges et discussions autour des pratiques professionnelles
Création d'outils utilisables en situation professionnelle
Des travaux d'intersessions seront demandés aux stagiaires

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros / jour / personne

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

The background is a solid teal color. On the left side, there are several white diagonal lines of varying lengths and orientations, creating a dynamic, abstract pattern.

**OUTILS :
JURIDIQUES,
DE PILOTAGE,
DE GESTION,
DE COMMUNICATION
ET DE QUALITÉ**

Outils juridiques

H3 Les fondamentaux en droit du travail et la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement des soins et des services à domicile

H2 Modulation du temps de travail

H8 Modulation du temps de travail (perfectionnement)

H4 Les bases juridiques pour un service mandataire

H12 Harmonisation conventionnelle

Outils de pilotage et de gestion

H1 Savoir utiliser la grille AGGIR

H6 L'application de la nomenclature pour une facturation plus juste dans les CSI et les SSIAD (NGAP)

B1 Les tableaux de bord nécessaires pour piloter les services

H7 Maîtriser la paie dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile

H17 Sensibilisation à la gestion budgétaire des SSIAD **[NOUVEAU]**

H10 Elaboration des budgets prévisionnels en SSIAD

H18	Gestion financière des SSIAD : perfectionnement [NOUVEAU]
H13	Elaboration des budgets prévisionnels en SAAD
H14	S'initier à la comptabilité des associations
H15	La gestion financière des associations
	Outils de communication
D8	Les fondamentaux de la communication dans les associations
D9	Communiquer avec les médias
G11	Valoriser et différencier sa structure : élaborer un argumentaire prescripteur
	Outils de qualité
B2	L'évaluation interne pour les services autorisés de l'aide et de l'accompagnement et des services à domicile
B9	Mettre en place et faire vivre les outils réglementaires (Loi 2002-2 - Loi ASV)
CB5	Cycle La conduite de l'évaluation interne en SSIAD

Les fondamentaux en droit du travail et la Convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile

PUBLICS

Administrateur
Directeur
Responsable RH
Infirmier coordinateur
Responsable de secteur

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
16-17-18 janvier 2017
Toulouse,
6-7-8 mars 2017

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé et présentation
de documents de synthèse
Prise en compte des situations
des participants
Transmission de supports
méthodologiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

900 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Exercices pratiques au cours de
la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Signée le 21 mai 2010 par les fédérations et unions d'employeurs (Adessadomicile, UNADMR, FNAAFP-CSF, UNA) et les organisations syndicales (CFDT et UNSA SNAPAD), la convention collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, qui remplace les quatre conventions collectives catégorielles, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2012. Cette action de formation permet à la fois de rappeler les bases du droit du travail qui doivent être respectées par chacun des acteurs concernés, mais aussi de s'approprier les nouvelles dispositions conventionnelles.

Objectifs

- Connaître les bases pour appliquer le code du travail et connaître les principales dispositions de la CCN et identifier leurs effets ;
- Appréhender les complexités liées à l'application de la législation sociale ;
- Connaître les récentes évolutions relatives aux différentes règles du droit social ;
- Savoir négocier et intégrer les nouvelles dispositions à l'organisation.

Programme

- Présentation générale
- Les relations collectives de travail
- Les institutions représentatives du personnel
- La représentation syndicale et le CHSCT
- Les emplois et la rémunération
- Les relations individuelles de travail
- Les obligations de salarié et les documents à remettre à l'employeur
- Les documents à disposition ou remis par l'employeur
- La prévention des risques et la santé au travail
- La rupture du contrat de travail
- Durée et organisation du travail
- La formation professionnelle
- Garanties sociales
- L'emploi des travailleurs handicapés et des seniors

Modulation du temps de travail

Dans le cadre de l'adéquation entre l'offre de prestations et la demande des différents publics aidés, les structures sont amenées à revoir leur mode de gestion du personnel. Une des réponses réside dans la mise en place de la modulation du temps de travail, et notamment de l'accord de branche, dont les implications juridiques, organisationnelles et financières sont étendues.

Objectifs

- Maîtriser les dispositions relatives à la réglementation du travail et spécifiques à la modulation du temps de travail dans le cadre de l'accord de branche ;
- Mettre en place et appliquer la modulation du temps de travail pour les salariés à temps complet et à temps partiel ;
- Évaluer les incidences de gestion après son application.

Programme

- **Rappel de la réglementation relative à la durée du travail**
 - Notion de temps de travail effectif : définition, application ;
 - Notion de durée maximale de travail ;
 - Amplitude de travail : les repos, les pauses, la répartition de la durée du travail, et le délai de prévenance.
- **Les spécificités du travail à temps partiel dans l'aide à domicile**
 - Règles communes aux salariés à temps modulé et non modulé.
 - Règles spécifiques aux salariés à temps non modulés : heure complémentaires (quota, rémunération, contrôle) ;
- **Les différents types d'organisation du travail**
 - L'organisation du travail par cycle ;
 - La modulation (différence avec annualisation et mensualisation).
- **La modulation du temps de travail dans l'aide à domicile**
 - Présentation de l'accord de branche du 30 mars 2006 de la CCB du 21 mai 2010 ;
 - Règles spécifiques aux salariés temps plein et aux salariés temps partiel : fixation de la période, choix des salariés, lissage des rémunérations, calcul de la durée, départ du salarié, le recours à des avenants en cours de périodes, gestion des limites hautes et basses, gestion des compteurs, régularisation.
- **Gestion et paie**
 - Le principe de la rémunération lissée ;
 - Les méthodes de suivi de la modulation des salariés temps plein et temps partiel.

PUBLICS

Administrateur
Directeur
Infirmier coordinateur
Responsable de secteur

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
16-17-18 octobre 2017
Lyon,
30-31 janvier et 1^{er} février 2017

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices pratiques
Remise de fiches techniques
Cas pratiques en gestion : début et fin de contrat, les heures supplémentaires et repos compensateurs

COÛTS PÉDAGOGIQUES

900 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Exercices d'évaluation des connaissances au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org



Modulation du temps de travail Perfectionnement

PUBLICS

Directeur
Cadre administratif
Responsable de secteur

PRÉREQUIS

Formation réservée aux publics ayant suivi la formation initiale « modulation du temps de travail » ou maîtrisant et mettant en œuvre la modulation du temps de travail

DATES & LIEUX

Paris,
9 mai 2017
Lyon,
6 novembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Exercices pratiques
Remise de fiches

**COÛTS
PÉDAGOGIQUES**

300 euros

Sur site : devis sur demande

**MÉTHODES
D'ÉVALUATION**

Tests théoriques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Cette formation de perfectionnement est destinée aux structures appliquant la modulation du temps de travail afin de leur permettre de contrôler, sécuriser et améliorer leurs pratiques. Elle permet également de rappeler les grands principes de la modulation du temps de travail.

Objectifs

- Connaître les dispositions relatives à la réglementation du travail et spécifiques à la modulation du temps de travail
- Connaître les dernières jurisprudences applicables
- Être en capacité d'évaluer les incidences de gestion après son application
- Mettre en place et appliquer la modulation du temps de travail pour les salariés à temps complet et à temps partiel.

Programme

- **Rappel de la réglementation relative à la durée du travail**
 - Notion de temps de travail effectif : définition, application...
 - Notion de durée maximale de travail
 - Amplitude de travail : les repos, les pauses, la répartition de la durée du travail, et le délai de prévenance
 - La loi de sécurisation sur l'emploi de juin 2013 : les incidences en matière de durée du travail
- **La modulation du temps de travail dans l'aide à domicile**
 - L'accord de branche du 30 mars 2006 : les points essentiels
 - Gestion des limites hautes et basses, gestion des compteurs, régularisation
 - La gestion des plannings

Les bases juridiques pour un service mandataire

Les différentes dispositions légales et réglementaires qui s'imposent au service mandataire diffèrent de celles applicables aux services prestataires, du fait de l'application de la convention collective du particulier employeur. Cette action de formation permet de clarifier obligations et droits des acteurs dans un secteur ayant ses propres particularités et modes de fonctionnement.

Objectifs

- Connaître les règles du droit du travail applicables dans le cadre d'un service mandataire
- Savoir appliquer les dispositions légales et conventionnelles
- Connaître les particularités liées au service mandataire
- Identifier les possibilités et limites pour les associations

Programme

- **La convention collective du particulier employeur**
 - Dispositions spécifiques
- **Gestion administrative et juridique d'un service mandataire**
 - Évaluation du besoin
 - Signature d'un contrat entre l'association et le particulier employeur
 - Recrutement du personnel
 - Mise en place et suivi de l'intervention
- **La législation du travail**
 - Le contrat de travail
 - La durée du travail
 - Les congés payés
 - La suspension et la rupture du contrat de travail
 - Cas particuliers : hospitalisation – décès du particulier employeur
 - La visite médicale
- **Formation Professionnelle**
 - Les incidences de la réforme de la formation professionnelle
- **Prévoyance**
 - Les garanties

PUBLICS

Administrateur
Directeur
Responsable de secteur

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
16-17 mars 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices d'évaluation des connaissances
Remise de fiches techniques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

600 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Exercices pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Harmonisation conventionnelle

PUBLICS

Directeur
Responsable RH
Responsable comptable
et financier

PRÉREQUIS

Être en charge ou travailler sur un projet de fusion

Documents à apporter :

Les différents accords d'entreprise ou d'établissement actuellement en vigueur au sein de l'association
Liste ou inventaire des usages éventuels et engagements unilatéraux

DATES & LIEUX

Paris,
6-7 juin 2017
et 4-5 décembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Échanges
Exposé et présentation de documents de synthèse
Prise en compte des situations
Transmission de supports

COÛTS PÉDAGOGIQUES

600 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Aujourd'hui de nombreuses structures fusionnent afin de renforcer leur présence et leur poids sur le terrain et auprès des institutionnels. Cette démarche implique une transformation juridique et des conséquences sociales sur les relations individuelles et collectives de travail importantes au sein de l'entité.

L'objectif poursuivi par la formation est de mieux appréhender les difficultés d'une fusion et d'acquérir des outils permettant de favoriser.

Objectifs

- Être en capacité de mesurer les conséquences sociales sur les relations individuelles et collectives de travail d'une fusion.
- Identifier pour les accords d'entreprises et les avantages individuels acquis les démarches à suivre en termes de renégociation et/ou de dénonciation

Programme

- **Disposition sur la convention collective de branche et opposabilité au salarié**
 - Les correspondances et les écarts entre les dispositions de la convention collective de branche et les dispositions applicables dans l'entreprise ;
 - Les accords d'entreprise en vigueur ;
 - Les « usages » en vigueur.
- **Les obligations envers les institutions représentatives du personnel (IRP)**
 - Obligations d'information ou de consultation : dans quels domaines ? dans quels délais ?
 - Le sort des mandats
- **Analyser les conséquences sur les relations collectives de travail**
 - Que deviennent les usages et accords atypiques : dénonciation ou transfert ?
 - La question des accords de substitution
- **Démarche et stratégie pour la préparation et la mise en œuvre de la convention collective de branche**
 - Stratégie de négociation,
 - Les interlocuteurs de la négociation,
 - La sécurisation des dispositions négociées,
 - L'information à l'ensemble des salariés, aux partenaires.

Savoir utiliser la grille AGGIR

La grille AGGIR est destinée à mesurer le degré de perte d'autonomie des personnes âgées. Le décret n° 2008-821 du 21 août 2008 a actualisé les modalités de codage de celle-ci.

En effet, afin d'assurer l'égalité d'accès aux prestations, il est important que les professionnels amenés à l'utiliser le fassent de la façon la plus homogène et efficace possible.

Objectifs

- Connaître et maîtriser l'outil AGGIR ;
- S'approprier les modalités d'évaluation ;
- Savoir coter chaque item de la grille AGGIR dans le respect des modalités prévues par le décret n° 2008-821 du 21 août 2008 ;
- Différencier les variables discriminantes et illustratives ;
- Savoir déterminer un degré de dépendance ;
- Faire le lien entre grille AGGIR et procédure de tarification ;
- Contribuer à homogénéiser l'évaluation dans le cadre de la politique nationale d'aide aux personnes âgées et de la réforme de la tarification.

Programme

- Finalités du modèle AGGIR
- Présentation du modèle AGGIR
- Description de la grille
- Les 3 possibilités de cotation d'une variable
- Les 10 variables discriminantes à coter :
 - Cohérence
 - Orientation
 - Toilette
 - Habillage
 - Alimentation
 - Élimination
 - Transfert
 - Déplacement à l'extérieur
 - Déplacement à l'intérieur
 - Communication à distance
- Comment coder le modèle AGGIR ?
 - Questionnement en deux étapes ;
 - Les deux logiques de l'ordre d'évaluation des variables.
- Les 7 variables illustratives représentant des variables complémentaires
- Les 6 groupes iso-ressources ou GIR de 1 à 6

PUBLICS

Directeur
Infirmier coordinateur
Infirmier
Cadre de santé

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
6 mars 2017
Toulouse,
6 juin 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Échanges et discussions en groupe
Travail sur des cas concrets
Exercices pratiques sur des cas concrets.

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques et théoriques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

L'application de la nomenclature pour une facturation plus juste dans les CSI et les SSIAD (NGAP)

PUBLICS

Administrateur
Trésorier
Directeur
Comptable
Infirmier coordinateur
Personnel administratif
Secrétaire

PRÉREQUIS

Être en charge de la facturation selon la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP)

DATES & LIEUX

Lyon,
16 et 17 janvier 2017
Paris,
8 et 19 septembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices pratiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques et pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Au sein des CSI, les interventions des infirmiers sont tarifées à l'acte selon la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP). Au regard de la faiblesse de la tarification à l'acte souvent en deçà du coût horaire infirmier, il est indispensable de maîtriser les règles et les fondamentaux en termes de facturation afin d'assurer la pérennité financière des Centres de Santé Infirmiers.

Objectifs

- Appliquer les dispositions de la Nomenclature Générale des Actes Professionnels ;
- Traduire les activités de soin en facturation ;
- Savoir établir la facturation au plus juste des actes réalisés.

Programme

- La présentation de la nomenclature :
 - dispositions générales et actes infirmiers
- Soins de pratique courante et soins spécialisés
- Facturer les perfusions
- Facturer les soins aux patients diabétiques
- De la DSI au BSI
- Quels sont les actes qui se cumulent ou qui ne se cumulent pas ?
- Les frais de déplacement et autres indemnités à domicile ou en établissement
- Clarification sur les majorations MAU et MCI
- De l'acte réalisé à l'acte facturé
- De l'acte facturé à l'acte payé
- La feuille de Soins Electronique (FSE)
- Les nouvelles cotations des perfusions



Les tableaux de bord nécessaires pour piloter les services

Les tableaux de bord sont des outils de pilotage, de management, d'aide à la décision. Ils permettent aux responsables associatifs de connaître l'évolution des résultats, les écarts par rapport à l'atteinte des objectifs déterminés et prioritaires, aussi souvent que possible en temps réel.

Les dirigeants des services d'aide, de soins, de services à la personne ont besoin de s'approprier les finalités des tableaux de bord, leur logique de construction et de développer leur utilisation.

Objectifs

- Comprendre les finalités, les objectifs de tableau de bord pour piloter les services ;
- S'approprier la logique des tableaux de bord et des éléments en amont les constituant ;
- Savoir utiliser des tableaux de bord existants, savoir demander d'autres tableaux de bord.

Programme

- Les différents champs d'application des tableaux de bord (budget, activités, financiers...) dans les services ;
- Les objectifs significatifs à traduire en tableaux de bord ;
- Les informations nécessaires en amont pour alimenter les tableaux de bord ;
- Le choix des indicateurs de référence ;
- L'utilisation des résultats des tableaux de bord pour manager, pour décider ;
- Demander un tableau de bord sur mesure, adapté à des besoins spécifiques.

PUBLICS

Président
Trésorier
Directeur
Cadre
Infirmier coordinateur
Responsable de gestion

PRÉREQUIS

Être en charge du pilotage administratif ou opérationnel d'une entité ou d'un service

DATE & LIEU

Paris,
4 avril 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travail concret à partir des tableaux de bord proposés
Échanges et débats

COÛTS PÉDAGOGIQUES

300 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mises en situation
Tests théoriques et pratiques, au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Maîtriser la paie dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile

PUBLICS

Publics
Gestionnaire de la paie
Comptable
Responsable ressources - humaines
Trésorier

PRÉREQUIS

Être en charge de la paie au sein de la structure

DATES & LIEU

Paris,
13 et 14 mars 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Étude et réalisation de cas pratiques,
Échange d'expériences entre l'animateur et les stagiaires
Cas pratiques :
Établissement de bulletins de paie lors d'une absence maladie
Exercice de calcul de réductions de C.S.
Exemple de calculs de cumul d'exonérations

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Destinée à ceux qui réalisent la paie dans les associations, cette formation permet d'acquérir des outils facilitant l'application des nouvelles dispositions réglementaires tout en étudiant des cas pratiques identifiés dans les structures des participants.

Objectifs

- Articuler la paie avec la convention collective du 21/05/2010 ;
- Comment gérer en paie l'absence maladie des salariés ? ;
- Savoir calculer les indemnités lors d'une rupture d'un contrat de travail avec un salarié ;
- Articuler les spécificités des exonérations aide à domicile avec la réduction FILLON.

Programme

- **Les spécificités de la branche des services à domicile**
 - Comprendre la hiérarchie entre la convention collective et la loi
 - Les incidences de la loi sur la sécurisation de l'emploi
 - Les spécificités de la convention collective du 21/05/2010
- **Gérer l'absence maladie des salariés en paie**
 - Quel maintien de salaire de l'employeur prévu par la Convention Collective ?
 - Connaître le calcul des IJSS (Maladie, Maternité)
 - Établir les bulletins de paie dans le cadre ou non de subrogation
 - Gérer la garantie incapacité sur le bulletin de paie
- **Calculer le solde de tout compte d'un salarié**
 - Déterminer le montant de l'indemnité
 - Quel régime social ?
 - Comment calculer les indemnités congés payés ?
- **Connaître les modalités de calcul de l'exonération aide à domicile et les autres réductions de charges sociales**
 - Comment se calcule la réduction FILLON, allocations familiales et la réduction des cotisations sociales
 - Quelles sont les règles d'application de l'exonération aide à domicile ?
 - Comment gérer le cumul de ces deux régimes pour un seul salarié ?
- **Savoir gérer les contrats aidés**
 - Connaître les différents régimes : Emplois d'avenir, Contrat de génération, CUI et les gérer au niveau des paies

Sensibilisation à la gestion budgétaire des SSIAD

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur le plan comptable et le dispositif budgétaire applicable aux SSIAD
- Assimiler les procédés comptables et budgétaires propres au secteur médico-social

Programme

- **Les principes de base de la comptabilité**
 - Les principes et les règles du plan comptable
 - Section d'investissement, section d'exploitation
 - Les documents de synthèse : le compte de résultat, le bilan, les annexes
 - Volet social
- **Les modes de financement en SSIAD**
 - Législation relative au SSIAD
 - Contexte de financement
 - Processus de réforme de la tarification
- **Le budget prévisionnel et compte administratif**
 - Construction du budget prévisionnel
 - Élaboration du compte administratif/affectation des résultats
 - Le rapport d'activité
 - Le tableau de bord et les indicateurs
 - Quelles sont les rubriques importantes à remplir ?
 - Quelles sont les obligations en termes de déclaration

PUBLICS

Infirmier coordinateur en SSIAD

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
22 mai 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés
Présentation de visuels
Débats intervenant /stagiaires
Illustration par des exemples et des cas pratiques
Échanges avec le groupe

COÛTS PÉDAGOGIQUES

300 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Élaboration des budgets prévisionnels en SSIAD

PUBLICS

Administrateur
Directeur
Infirmier coordinateur
Cadre de santé
Comptable

PRÉREQUIS

Administrateur
Directeur

DATES & LIEUX

Dates à déterminer

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Échanges, débats

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques et théoriques au
cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Réaliser le budget prévisionnel au sein d'un SSIAD est une étape incontournable à laquelle chaque responsable de structure doit se confronter. Par où commencer ? Comment le présenter ? Les spécificités applicables aux SSIAD...

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base sur le plan comptable et le dispositif budgétaire applicables aux SSIAD
- Assimiler les procédés comptables et budgétaires propres au secteur médico-social

Programme

- **Les principes de base de la comptabilité**
 - Les principes et les règles du plan comptables
 - Section d'investissement, section d'exploitation,
 - Les documents de synthèse :
 - Le compte de résultat
 - Le bilan
 - Les annexes
- **Les modes de financement en SSIAD**
 - Le volet social
 - Législation relative aux SSIAD
 - Contexte de financement,
 - Processus de réforme de la EPRD (Etat de Prévision des Recettes et de Dépenses)
- **Le budget prévisionnel et compte administratif**
 - Construction du budget prévisionnel
 - Élaboration du compte administratif / affectation des résultats
 - Le rapport d'activité
 - Le tableau de bord et les indicateurs

Gestion financière des SSIAD Perfectionnement

Objectifs

- Réactualiser les connaissances relatives aux évolutions réglementaires de la gestion financière des SSIAD
- Savoir développer une démarche spécifique sur le plan comptable et le dispositif budgétaire applicable aux SSIAD

Programme

- **Module 1 « Les règles budgétaires et tarifaires des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) » : Actualisations réglementaires - Application :**

➤ Dispositions budgétaires et tarifaires générales des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

- La structure du budget prévisionnel annuel
- Le rapport budgétaire et les annexes au budget
- La tarification des SSIAD
- Les indicateurs (ratios nationaux...)
- Le compte administratif de clôture (CA)
- Volet social

➤ La procédure budgétaire

- Le cycle budgétaire et comptable
- Le processus budgétaire
- Les différentes étapes de la procédure
- Niveau de vote et d'approbation
- La procédure contradictoire
- Enrichissement de la procédure contradictoire par un processus itératif de la transmission de budget
- La réponse de l'établissement aux propositions finalisées par le tarifificateur
- Le non-respect du calendrier budgétaire

TRAVAIL EN INTERSESSION

- **Module 2 « Analyse financière des Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) » :**

➤ Analyse des documents de synthèse

- Bilan
- Compte de résultats
- Annexes

➤ Le bilan financier et ses ratios

- Fonds de roulement d'investissement et d'exploitation
- Besoin en fonds de roulement
- Trésorerie

➤ Les grands équilibres

➤ Le plan pluriannuel d'investissement (PPI)

➤ Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)

➤ Le tableau prévisionnel des effectifs rémunérés (TPER)

➤ La gestion de la trésorerie

PUBLICS

Infirmier coordinateur en SSIAD
Directeur
Responsable de service de gestion

PRÉREQUIS

Apporter les éléments budgétaires de la structure

DATES & LIEUX

Paris,
Dates à déterminer
Sur site : sur demande

DURÉE

4 jours
(en 2 modules de 2 jours)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
et cas pratiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

1 200 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Travail à fournir durant
l'intersession
Tests pratiques et théoriques au
cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org



Élaboration des budgets prévisionnels en SAAD

PUBLICS

Directeur
Comptable
Cadre administratif
en charge de la mise en œuvre
de la politique budgétaire

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
26 juin 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative alternée
avec des apports théoriques et
illustrée par des cas pratiques
autour desquels les participants
échantent leurs expériences.

COÛTS PÉDAGOGIQUES

300 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques au cours
de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

L'évolution du financement du secteur associatif engage plus encore que par le passé les cadres de direction, les administrateurs et les gestionnaires à maîtriser les décisions budgétaires pour assurer le positionnement actuel et futur de leur service. Compte tenu d'une réglementation qui ne cesse d'évoluer, la connaissance de la gestion budgétaire est plus que jamais un outil indispensable pour gérer, développer un projet, négocier avec les partenaires et décider d'une orientation qui engage l'avenir des SAAD.

Objectifs

- Acquérir les bases indispensables à la compréhension des conditions et des mécanismes d'élaboration du budget prévisionnel
- Assimiler les connaissances techniques minimales nécessaires à la mise en place de la procédure budgétaire
- Savoir élaborer un budget prévisionnel
- Connaître les éléments nécessaires pour la négociation du tarif

Programme

- Acquérir les bases méthodologiques et managériales pour la mise en œuvre du suivi budgétaire
- Mettre en place les outils de gestion budgétaire des SAAD
- Maîtriser la planification et le processus budgétaire
- Élaborer le budget prévisionnel : la section investissement, la section financement
- Présenter le rapport budgétaire, outil de justification des prévisions
- Appréhender la négociation annuelle des tarifs et des dotations de financement

S'initier à la comptabilité des associations

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant acquérir ou actualiser les principes de base de la comptabilité financière.

Elle constitue les bases fondamentales de la technique comptable, qui permettra aux participants de progresser rapidement dans leur environnement professionnel.

Objectifs

- Acquérir une vision globale du système d'information comptable des associations
- S'initier aux principes comptables et à la technique comptable
- Comprendre la finalité des travaux comptables
- Être en mesure d'utiliser le Plan Comptable associatif
- Comprendre la structure du bilan et du compte de résultat

Programme

- **Appréhender les obligations comptables des associations**
 - Le rôle de la comptabilité
 - Les besoins et les attentes des utilisateurs de l'information comptable
 - Les obligations comptables des associations
- **Découvrir les documents de synthèse : Bilan, compte de résultat, annexe**
 - L'analyse de la situation patrimoniale : le bilan
 - L'actif et le passif
 - L'analyse des opérations : le compte de résultat
 - Les charges et les produits
- **Utiliser le Plan Comptable des associations**
 - La réglementation comptable française
 - Les principes comptables
 - Le fonctionnement des comptes
- **Maitriser les opérations comptables spécifiques des associations**
 - Les fonds associatifs
 - Les fonds dédiés
 - Les subventions et autres financements
 - Le bénévolat et le volontariat
 - Les legs et donations
- **Élaborer le bilan et le compte de résultat**
 - La notion d'inventaire
 - La détermination des amortissements, dépréciations et des provisions

PUBLICS

Personnel exerçant en service administratif Comptable ou de gestion

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
6 et 7 février 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative. Utilisation de nombreux cas pratiques afin de permettre aux participants de découvrir et de comprendre la logique comptable

COÛTS PÉDAGOGIQUES

600 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques et théoriques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

La gestion financière des associations

PUBLICS

Directeur
Comptable
Personnel exerçant
en service administratif
Comptable ou de gestion

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
20 et 21 avril 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative.
Alternée avec des apports
théoriques et illustrée par des
cas pratiques autour desquels
les participants échangent leur
expérience

COÛTS PÉDAGOGIQUES

600 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques au cours de la
formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Au-delà de la tenue d'une comptabilité, une association doit mettre en place des outils financiers de gestion adaptés à la mission qui est la sienne. Pour répondre à cet objectif elle a recours aux documents de synthèse produits par le système comptable.

Objectifs

- Savoir analyser la situation financière d'une association
- Maîtriser les mécanismes financiers fondamentaux
- Formuler un diagnostic financier
- Savoir dialoguer avec les services comptables et financiers

Programme

- **Identifier les sources d'information de l'analyse financière**
 - Les finalités de l'analyse financière
 - Les outils, les méthodes de l'analyse financière
 - Les sources d'information internes et externes
 - Le diagnostic financier
- **Maîtriser l'analyse du bilan**
 - L'approche liquidité-exigibilité du bilan
 - L'approche fonctionnelle du bilan
 - Les agrégats du bilan fonctionnel : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie
- **Maîtriser l'analyse du compte de résultat**
 - Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) et leur signification en gestion associative
 - Les modalités de calcul des différents SIG
 - L'analyse des différents soldes intermédiaires
 - L'excédent de trésorerie d'exploitation
- **Procéder au diagnostic financier par les ratios**
 - Les ratios de structure
 - Les ratios de liquidité
 - Les ratios de gestion
 - Les ratios de rentabilité
- **Mesurer la trésorerie potentielle**
 - La capacité d'autofinancement (CAF)
 - Le passage de la capacité d'autofinancement à l'autofinancement

Les fondamentaux de la communication dans les associations

Les directeurs et cadres administratifs des associations peuvent ressentir le besoin d'améliorer leur communication. Il s'agit de savoir transmettre des messages clairs, concis, précis dans un cadre déterminé avec un objectif identifié qui permet de rester centré sur le sens donné à l'action. Par ailleurs, les relations entre les professionnels, mais aussi avec les partenaires institutionnels sont au cœur même de l'activité d'une association. C'est pourquoi, cette formation permet de travailler à la fois sur les enjeux de la communication mais également sur la mise en pratique d'outils qui facilitent la cohérence dans la transmission des messages.

Objectifs

- Cerner les éléments essentiels et les enjeux de la communication
- Savoir utiliser et optimiser les outils de la communication
- Élaborer une stratégie et un plan selon ses moyens
- Établir des relations avec les médias pour mieux communiquer

Programme

- **Les enjeux de la communication**
 - Le sens du message transmis
 - Les conséquences attendues
 - Le choix des modalités de communication (lieu, temps, moyens, formes)
 - La prise en compte des « feed-back »
 - Les limites de la stratégie en communication
- **L'importance de la communication pour les associations**
 - Les différents types et modèles de communication
 - La notoriété de son association : identité visuelle, charte graphique, logo
- **L'élaboration du plan de communication**
 - L'état des lieux en rapport à l'existant
 - Le diagnostic
 - Les enjeux et les risques du nouveau plan
 - La loi de proximité
 - Les messages essentiels à faire passer en fonction de la cible
 - La rédaction et les visuels
 - Le budget
 - L'explicitation des différentes étapes, leur planification et leur suivi
 - L'évaluation du plan de communication
- **Les relations avec les médias**
 - Les différents types de médias
 - L'intérêt de la relation presse
 - Le fichier presse
 - Le communiqué de presse
 - La conférence de presse

PUBLICS

Directeur
Cadre administratif
Chargé de la communication

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
24 et 25 avril 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques
Échanges- débats

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests pratiques, quizz

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Communiquer avec les médias

Optimiser ses relations avec les médias est devenu indispensable pour gagner en visibilité mais aussi pour maintenir son image en situation de crise. Cette formation donne les clés pour comprendre l'intérêt d'entretenir des relations de qualité avec les médias, comment les approcher avec les bons mots, et les convaincre avec les outils de relations presse adaptés. Plus encore, elle permet de mesurer le suivi de vos actions et de maîtriser les fondamentaux de la communication avec les médias.

PUBLICS

Directeur
Cadre administratif

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
8 et 9 février 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et
méthodologiques
Exercices pratiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques au cours de la
formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Objectifs

- Connaître et exploiter les relations presse
- Négocier et optimiser les relations avec les acteurs (attachés de presse et journalistes)
- Améliorer sa communication média
- Gérer et optimiser son fichier presse
- Préparer sa conférence de presse
- Savoir communiquer en temps de crise

Programme

- **Fondamentaux des relations publiques**
 - Cibles, objectifs, techniques et stratégies de R.P.
- **Pourquoi et comment communiquer avec les médias**
 - Communication et transmission d'informations auprès des journalistes
- **Construire une relation avec les médias**
 - Cadre des relations presse
 - Comment contacter les médias et développer des relations avec les journalistes
 - Identifier les bons médias
- **Adopter les techniques journalistiques pour répondre à la demande des médias**
 - Mode de traitement de l'information
 - La "Règle des 5 W", pyramide inversée, la loi de proximité
 - L'habillage rédactionnel et mise en forme du texte
- **Comment mener ses relations presse**
 - Savoir constituer un fichier presse et rédiger l'information
 - Préparer et organiser une conférence de presse
 - Diriger l'information : Interview et publi-rédactionnel
 - Point presse, Voyage de presse, Revue de presse...
- **La nécessité de communiquer en temps de crise**
 - Typologie et plan de communication de crise
 - Étude de cas : attaque par la presse, les salariés, ou les réseaux sociaux...

Valoriser et différencier sa structure

Élaborer un argumentaire prescripteur

Communiquer auprès des prescripteurs ne s'improvise pas. Il est important de préparer son argumentation en amont : quels sont les avantages de ma structure (par rapport aux autres structures du secteur), quelle est la lisibilité des prescripteurs ? ... Autant de questions qu'il faut maîtriser pour proposer des prescripteurs ? ... Autant de questions qu'il faut maîtriser pour proposer une communication fluide dans le temps imparti.

Préparer un argumentaire est le moyen de préparer ses entretiens et d'avoir fait le point sur les objections éventuelles du prescripteur et répondre à sa demande.

Objectifs

- Différencier sa structure de ses concurrents réels ou perçus,
- Savoir sécuriser le message délivré aux prescripteurs,
- Savoir définir et construire un message officiel auprès de vos prescripteurs et orienteurs,
- Anticiper le traitement « communication » des objections couramment formulées par les interlocuteurs.

Programme

- **Pourquoi définir un argumentaire prescripteur ?**
 - Notion d'images (voulue, transmise, perçue)
 - Théorie de la communication
- **Élaboration de l'argumentaire**
 - Les étapes
 - Les méthodes
 - Construire
 - Adapter
- **Place de l'argumentaire dans la stratégie de partenariat prescripteur**
 - Moyens humains
 - Moyens techniques
 - Actions sociales
 - Pharmacie / logistique
 - Innovation
 - Expertise
- **Applications : travaux de groupe**

PUBLICS

Tous professionnels en charge des relations avec des prescripteurs

PRÉREQUIS

Aucun

DATE & LIEU

Paris,
2 juin 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices et études de cas
Apport d'outils permettant la conception d'argumentaires personnalisés

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques et pratiques

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

La conduite de l'évaluation interne dans les services autorisés de l'aide, de l'accompagnement et des services à domicile

PUBLICS

Administrateur
Directeur
Cadre
Responsable qualité

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
20-21-22 mars 2017
et 2-3-4 octobre 2017

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices pratiques à l'aide des outils mis à disposition des participants
Exercices pratiques à l'aide du référentiel d'évaluation
A l'issue de la formation une trame d'évaluation sera remise aux participants

COÛTS PÉDAGOGIQUES

900 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mises en situation, tests théoriques et pratiques, quizz au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Les services sociaux et médico-sociaux traversent une période de changement qui impacte les obligations liées aux démarches évaluatives. En effet, suite à la parution de la loi d'adaptation de la société au vieillissement le 28 décembre 2015, les services agréés qui avaient des activités du droit d'option sont maintenant « réputés autorisés » et soumis à l'évaluation interne. Ils doivent donc respecter le calendrier des évaluations liées à la loi du 2 janvier 2002.

Objectifs

- Comprendre les objectifs de la démarche d'évaluation et ses différentes étapes ;
- Savoir définir et préparer un cadre évaluatif adapté aux spécificités des Services d'Aide à Domicile ;
- Intégrer les besoins et attentes des usagers dans la démarche ;
- Savoir conduire son évaluation interne à l'aide d'un référentiel adapté ;
- Identifier des pistes pour améliorer la qualité des prestations pour les usagers.

Programme

- **L'évaluation interne**
 - Rappel et synthèse réglementaire
 - Présentation de la démarche d'évaluation interne
- **Définir et préparer son cadre évaluatif**
 - Repères méthodologiques
 - Référentiel d'évaluation interne
- **La formalisation de l'analyse**
 - Recueil d'informations fiables et pertinentes
- **La réalisation d'un diagnostic partagé**
 - Analyse des informations collectées
- **Les suites de l'évaluation interne**
 - Rédaction du rapport de l'évaluation interne
 - Actualisation du Projet de Service
 - La stratégie de communication
- **Se préparer à l'évaluation externe**
 - Rappel du calendrier
 - Synthèse du décret du 15 mai 2007

Mettre en place et faire vivre les outils règlementaires issus de la loi 2002-2 face aux évolutions légales (loi ASV) et à l'évolution des activités

La Loi 2002-2 de rénovation et de modernisation de l'action sociale a mis en place des outils règlementaires qu'il s'agit de mettre en place et de faire évoluer non seulement à l'aune des changements apportés par la Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV) mais également face aux évolutions des activités.

Objectifs

- Être en capacité de mettre en place les outils et des pratiques recommandées
- Savoir intégrer à ses outils les changements amenés par la loi ASV
- Favoriser le développement qualitatif du service

Programme

- **Le projet de service et/ou projet d'établissement :**
 - Qu'est-ce que c'est? Comment le mettre en place ?
 - Articulation avec le projet associatif : enjeux, objectifs, contenu...
- **Les outils de fonctionnement liés à la mise en place des prestations: la charte des droits et libertés, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le document individuel de prise en charge.**
 - Les outils sont-ils bien adaptés aux usagers ?
 - Comment faire pour que les intervenants à domicile s'en saisissent ?
- **La part des outils liés aux retours sur les prestations :**
 - La déclinaison du conseil de vie sociale, le recours à une personne qualifiée.
 - Les actions prévues dans les documents pour l'évaluation des prestations.
- **L'utilisation des recommandations de bonnes pratiques :**
 - L'appropriation des recommandations par l'encadrement et les intervenants.
 - Les actions à mener pour leur appropriation.
 - La liste des recommandations applicables : résumé de certaines recommandations, pistes pour l'application des recommandations.
- **Les changements inhérents à la loi ASV**

PUBLICS

Administrateur
Responsable d'entité
Directeur
Référént qualité
Cadre administratif

PRÉREQUIS

Connaissance minimale
de la Loi 2002-2

DATES & LIEUX

Paris,
23-24 mars 2017
et 11-12 septembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés généraux
Études de cas (les participants apportent leurs outils livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrats de prestation... et les documents liés aux projets de service...).

COÛTS PÉDAGOGIQUES

600 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Test pratiques et théoriques au
cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

La conduite de l'évaluation interne en SSIAD

PUBLICS

Personnel administratif
Infirmier coordinateur
chargé de piloter et/ou conduire
l'évaluation interne du SSIAD

PRÉREQUIS

Engagement des instances
décisionnelles à lancer
l'évaluation interne
Disponibilité des participants
pour conduire l'évaluation
Acquisition des outils
de la loi 2002-2
Disposer du référentiel UNASSI
qui sera un support de formation

DURÉE

DATES & LIEUX

Paris,
dates à déterminer
6 jours répartis
en 3 modules de 2 jours
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques,
Analyse de cas concrets
La pédagogie s'appuie
sur l'analyse de cas concrets
et l'utilisation
du référentiel UNASSI

COÛTS PÉDAGOGIQUES

Nous consulter
pour plus de détails

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Le cadre légal et réglementaire oblige les SSIAD à procéder à une évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. Les SSIAD autorisés et ouverts entre le 02 janvier 2002 et le 21 juillet 2009 doivent effectuer au moins une évaluation interne et ce, trois ans avant la fin de la période de leur autorisation (durée d'autorisation : 15 ans). Les SSIAD autorisés et ouverts après le 21 juillet 2009, ne bénéficient pas quant à eux du régime dérogatoire et transitoire et doivent réaliser une évaluation interne tous les cinq ans.

Comme une évaluation interne prend entre 9 et 12 mois, il est important pour le SSIAD d'anticiper suffisamment le démarrage de leur évaluation interne et ce au regard des dates butoirs de remise du rapport d'évaluation interne.

A la fin de la formation le SSIAD aura fait son rapport d'évaluation interne qui est à remettre aux autorités de tutelle et son plan d'amélioration.

Objectifs


- Comprendre la dynamique d'une démarche d'évaluation et connaître la méthodologie
- Être en capacité de conduire une évaluation interne en conformité avec la réglementation et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM ;
- S'approprier le référentiel développé par UNASSI et la méthodologie proposée pour une démarche participative
- Être en capacité de construire un plan d'actions et l'évaluer dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue
- Connaître la méthodologie pour rédiger un rapport d'évaluation interne

Programme

- **Module 1 / Le cadre de l'évaluation interne (2 jours)**
 - Les outils de la loi 2002
 - Qu'est-ce que l'évaluation interne
 - Les axes selon les recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM
- **Module 2 / Méthodologie pour procéder à l'évaluation interne (2 jours)**
 - Poser le constat
 - Les outils : rétro-planning, les fiches-actions, ...
 - Le COPIL
 - Le rapport final
- **Module 3 / (2 jours)**
 - Retour sur la pratique
 - Se préparer à l'évaluation externe
 - A l'issue de chaque module de formation, les participants repartent avec des outils leur permettant de mettre en œuvre progressivement l'évaluation interne.

The background is a solid teal color. On the left side, there are several white diagonal lines of varying lengths and orientations, creating a dynamic, abstract pattern. The text 'SANTÉ AU TRAVAIL' is positioned in the upper right quadrant, tilted to match the angle of the lines.

**SANTÉ
AU TRAVAIL**



B5	Le Certificat Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile (APS ASD) ex CPS
B6	Animateur Prévention Aide et Soins à Domicile (AP ASD) ex CRPS
B8	Manutention des personnes et charges inertes
B4	Définir et mettre en œuvre une démarche de Prévention des Risques Psychosociaux
D3	Les risques routiers

Le Certificat Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile (APS ASD)

PUBLICS

Professionnels
du secteur intervenant
à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATE & LIEU

Toulouse,
9-10 et 27 mars 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

3 jours discontinus (2j+1j)
avec travaux d'intersession

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travaux en sous-groupes,
exposés, mises en situation,
études de cas, échanges
d'expérience. Pédagogie active
et participative.

VALIDATION

Délivrance d'un Certificat
de Prévention Secours
aux stagiaires ayant satisfait
aux exigences des épreuves
certificatives du référentiel INRS

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros
Sur site : devis sur demande

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Depuis plusieurs années, la branche de l'aide, de l'accompagnement des soins et des services à domicile présente une sinistralité préoccupante qui se traduit par une augmentation croissante des accidents du travail. En réponse à ce constat alarmant et à la demande des représentants du secteur, le dispositif CPS a été créé et propose de rendre les individus acteurs de leur propre prévention tout en leur conférant des compétences de secouristes.

Objectifs

- Devenir acteur de sa propre prévention
- Être capable de faire face à un accident, incident ou tout autre événement inattendu

Programme

- **Cerner le dispositif CPS dans sa globalité**
 - Définition de la prévention
 - Les différents acteurs de la prévention
 - Le double rôle de l'acteur CPS : préventeur et secouriste
 - Les enjeux de la prévention
- **Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique**
 - Les notions d'AT-MP
 - Les notions de danger, risque et dommage
 - Les notions de base d'anatomie-physiologie
 - Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
- **Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solution**
 - La notion de situation de travail
 - Les déterminants de l'activité
 - Les principes généraux de prévention
 - La construction et la hiérarchisation de pistes de solution
- **Adopter un comportement adapté en cas d'accidents**
 - Mettre en sécurité une situation d'accident
 - Examiner une personne en vue de lui porter secours
 - Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
 - Adopter la conduite adaptée aux différents signes indiquant qu'une vie est menacée
- **Mettre en pratique les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**
 - Maîtriser les techniques de manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
 - Utiliser les aides techniques à disposition aux moments adéquats

Animateur Prévention Aide et Soins à Domicile (AP ASD)

Cette formation est notamment destinée à un public de responsables de secteur et de cadres santé. Elle permet d'instaurer une démarche de prévention globale et pérenne, de sensibiliser chaque niveau hiérarchique au rôle qui lui est imparti, condition sine qua non à la bonne réussite de la démarche.

Objectifs

- Savoir mettre en place et animer une démarche de prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide et du soin à domicile

Programme

- **S'imprégner de la prévention des risques professionnels dans la branche de l'aide, de l'accompagnement des soins et services à domicile**
 - Définition de la prévention
 - Les différents acteurs de la prévention
 - Les enjeux de la prévention
 - L'aspect réglementaire
- **Situer les risques professionnels spécifiques au secteur**
 - Les risques liés à l'activité physique
 - Les risques psychosociaux
 - Le risque routier
 - Les facteurs aggravants
- **Évaluer les risques professionnels**
 - Faire un état des lieux, un pré diagnostic
 - Analyser une situation de travail
 - Identifier les déterminants de l'activité
- **Définir des mesures de prévention**
 - Analyser la faisabilité d'une mesure
 - Hiérarchiser les mesures de prévention
 - Assurer un suivi des mesures
- **Manager une démarche de prévention**
 - Sensibiliser l'ensemble des acteurs de la structure
 - Créer une dynamique de groupe
 - Mettre en place un comité de pilotage et des groupes de travail
 - Organiser des réunions régulières en tenant compte des obligations de chacun
 - Traiter les informations issues de l'analyse des acteurs CPS

PUBLICS

Responsable d'entité
Infirmier coordinateur
Responsable de secteur

PRÉREQUIS

Aucun

DATE & LIEU

Paris,
9-10 et 30 janvier 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

3 jours discontinus (2j+1j)
avec travaux d'intersession

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travaux en sous-groupes,
exposés, mises en situation,
études de cas, échanges
d'expérience

VALIDATION

Délivrance d'un Certificat de
Réfèrent Prévention Secours aux
stagiaires ayant satisfait aux
exigences des épreuves
certificatives du référentiel INRS.

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Test pratiques et théoriques
au cours de la formation,
mises en situation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org



Manutention des personnes et des charges inertes

PUBLICS

AVS
AMP
AES
Intervenants à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Toulouse,
16 mai 2017
Lille,
7 novembre 2017

DURÉE

1 jour

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Application d'exercices
de gymnastique
à caractère ludique
Auto-observation des pratiques
professionnelles et appel
à l'expression du vécu
Utilisation du mime des gestes
Réalisation d'exercices
Pratiques de manutention
réflexion autour des postures
contraignantes

**COÛTS
PÉDAGOGIQUES**

220 euros

Sur site : devis sur demande

**MÉTHODES
D'ÉVALUATION**

Test pratiques et théoriques,
mises en situation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Dans l'activité réalisée au quotidien au domicile, les professionnels transportent des charges, utilisent du matériel et mettent parfois à rude épreuve leur propre corps. Les gestes réalisés et les postures induites par le travail peuvent être nocifs pour la santé si les règles de base ne sont pas respectées. Adopter des comportements gestuels adaptés aux différentes situations permet de prévenir les risques

Objectifs

- Être capable d'appliquer les principes de base de sécurité et d'économie d'efforts lors des gestes et postures ;
- Optimiser un savoir-faire gestuel adapté et respecter les trajectoires naturelles du corps dans les différentes activités professionnelles ;
- Utiliser correctement les aides techniques adaptées au handicap de la personne et à la situation de travail.

Programme

- Prise de connaissance des réalités de l'activité professionnelle des participants et recueil de leurs attentes
- Perception des trajectoires naturelles du corps et de l'activité spontanée
- Principes de base de sécurité et d'économie d'efforts adaptés à l'activité de manutention des personnes et/ou d'entretien des locaux
- Techniques de manutention adaptées aux personnes ou aux charges inertes déplacées ou transportées, favorables à la prévention des risques liés à l'activité professionnelle
- Optimisation des aides techniques en situation de travail

Définir et mettre en œuvre une démarche de Prévention des Risques Psychosociaux

La prévention des risques psychosociaux dans la branche de l'aide, de l'accompagnement des soins et des services à domicile implique la mise en place d'une démarche participative d'évaluation des risques par une élaboration concertée d'actions de prévention. En effet, l'ensemble des composantes de la structure doivent participer afin de pouvoir concevoir des solutions collectives organisationnelles et techniques adaptées.

Objectifs

- Acquérir les connaissances et comprendre les concepts des risques psychosociaux pour maîtriser les enjeux d'un dispositif de prévention dans les métiers de l'aide et du soin ;
- Connaître et appliquer la réglementation ;
- Définir les différentes étapes d'une démarche de prévention et construire un plan d'action ;
- Formaliser des critères d'évaluation et recenser des outils adaptés.

Programme

- Recueil des besoins et attentes des participants
- Approche des concepts et des enjeux : définitions, mécanismes d'apparition, continuité du service, qualité du service rendu
- Effets sur la santé physique, mentale et psychologique des salariés et rôle du collectif de travail
- Recommandations et contexte réglementaire (document unique, plan de prévention....)
- Concepts et éléments méthodologiques : repérer les symptômes, élaborer un diagnostic, mettre en place les conditions d'une intervention efficace, suivre et évaluer le plan d'action
- Évaluation de la formation

PUBLICS

Administrateur
Directeur
Cadre
Infirmier coordinateur
Responsable de secteur
Membre des IRP

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
15-16 mai 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Échanges
Analyse de cas pratiques issus de situations professionnelles des participants.

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mises en situation,
Tests théoriques et pratiques
au cours de la formation, quizz

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Les risques routiers

PUBLICS

AVS
AMP
AES
Intervenants à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Toulouse,
16 mai 2017
Lille,
7 novembre 2017

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Application d'exercices de gymnastique à caractère ludique
Auto-observation des pratiques professionnelles et appel à l'expression du vécu
Utilisation du mime des gestes
Réalisation d'exercices
Pratiques de manutention
réflexion autour des postures contraignantes

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Test pratiques et théoriques, mises en situation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Dans la continuité de la prévention des risques professionnels, le risque routier demeure important pour les intervenants à domicile. L'aggravation de ce risque repose sur plusieurs paramètres : pression des usagers, organisation du travail, amplitude horaire importante, réseaux secondaires parfois dangereux, conditions climatiques difficiles...

Les intervenants à domicile utilisant leur véhicule régulièrement sont donc exposés à des risques d'accidents supplémentaires que l'employeur doit prendre en compte.

Face à ce constat, nous proposons une démarche de prévention visant à réduire ce risque.

Objectifs

- Parfaire la connaissance du Code de la route ;
- Faire l'expérience de situations d'urgence ;
- Savoir mettre en place les techniques de conduite préventive en circulation

Programme

- **La sécurité routière en France :**
 - Chiffres et bilan des années antérieures, informations sur le permis Européen,
 - La vitesse - les distances de sécurité ;
 - La ceinture - les addictions (alcool, drogues) ;
 - Le téléphone portable - les motifs du trajet.
 - Le constat amiable : rédaction du constat par les stagiaires suivi d'un corrigé
 - La révision générale du Code de la route.
 - Projection DVD post permis sur des thèmes variés ;
 - Calcul des distances d'arrêt, de freinage et de sécurité ;
 - Révision des placements et règles propres aux sens giratoires ;
 - Tests de code pour tout le groupe.
- **La pratique :**
 - Évaluation de la conduite personnelle avec mise en situation concrète et bilan personnalisé, prise de conscience des risques routiers ;
 - Mise en situation d'urgence d'une situation dégradée et soudaine de conduite avec simulation réelle d'une perte d'adhérence.

The background is a solid, vibrant red. On the left side, there is a cluster of approximately 12 white lines of varying lengths and orientations, some parallel and some intersecting, creating a dynamic, abstract pattern. The text 'ACTIVITÉS SAAD' is positioned in the upper right quadrant, tilted at an angle to match the overall aesthetic.


ACTIVITÉS SAAD

Activités familles

- E1 TISF : Visites en présence d'un tiers
- E8 La gestion du quotidien dans les interventions TISF à domicile
- E9 L'agressivité dans les relation intra-familiales
- E10 L'accompagnement des familles avec enfants porteurs de T.E.D. **[NOUVEAU]**

Activités Personnes âgées Personnes handicapées et maladies spécifiques

- F1 La bientraitance : attitude et comportement
- F11 Comprendre et accompagner une personne en fin de vie
- F15 Accompagner les personnes atteintes de maladies neurodégénératives
- F12 Aide à la toilette au domicile : une approche relationnelle
- F13 L'aide aux repas à domicile
- F14 Professionnels, personnes aidées et proches aidants : trouver sa juste place
- F3 Les personnes en situation de handicap sensoriel, physique et moteur
- F7 Handicap mental / psychique et vieillissement
- F10 Sclérose en plaques : signes visibles et invisibles



	Activités transversales
E3	Les écrits professionnels
G12	Organiser la continuité de soins entre professionnels d'un SPASAD [NOUVEAU]
CF7	Cycle Professionnalisation des aides à domicile et gardes d'enfant : catégories A et B [NOUVEAU]
CF8	Cycle Prévention (de l'alimentation, des chutes, de la dépression...)



T.I.S.F

Visites en présence d'un tiers

Les visites en présence d'un tiers sont organisées dans un lieu neutre ou au domicile d'un des parents principalement dans deux circonstances : la conflictualité conjugale et la reprise de lien entre un parent et un enfant après une période plus ou moins longue d'interruption. Les dispositions retenues doivent permettre à l'enfant d'être protégé, de développer une relation respectueuse vis à vis son (ses) parent (s) et au(x) parent(s) de se sentir en situation parentale, même pour quelques heures. Les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) sont amenés à répondre à ce type de missions. Cependant ces interventions spécifiques impliquent pour l'intervenant une connaissance juridique du dispositif, des enjeux et du positionnement à adopter pour le bon déroulement de la mesure.

PUBLICS

TISF

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEU

Nantes,
8-9 et 19 juin 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, mises en situation, études de cas

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques et pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Objectifs

- Connaître les dispositifs de protection de l'enfance ;
- Repérer les enjeux et le cadre théorique de l'accompagnement du droit de visite ;
- Être capable d'assurer une médiation entre les parents et les enfants ;
- Envisager cette mesure au-delà de la protection de l'enfance, comme un réel soutien à l'exercice de la parentalité ;
- Savoir se positionner dans le cadre de cette intervention spécifique.

Programme

- **Approche théorique, conceptuelle et juridique**
 - Réformes de la protection de l'enfance de mars 2007 et de mars 2016, ses différents dispositifs, les décisions en matière de placements.
 - La « Feuille de route de la Protection de l'Enfance »
- **Quels sont les objectifs et enjeux ?**
 - Définition de l'accompagnement du droit de visite ;
 - Notion de « médiation » et de visite « encadrée ».
- **Cadre et modalités l'accompagnement du droit de visite**
 - Cadre d'intervention : notion d'évolution et de système, représentation du cadre d'intervention ;
 - Dispositifs, les décisions en matière de placements.
- **Le déroulement et positionnement professionnel**
 - Travail sur la préparation de son intervention ;
 - Les propos à tenir pour un positionnement de tiers ;
 - L'observation et la posture observateur / acteur.
- **L'évaluation des visites médiatisées**
 - Les écrits
- **Les limites professionnelles de l'intervenant**
 - Le travail en partenariat : équipe pluridisciplinaire et enjeux ;
 - Travail en fin d'intervention avec la famille ;
 - Les limites de ce cadre d'intervention spécifique.

La gestion du quotidien dans les interventions des TISF

La nature même du métier de TISF nécessite d'agir à la fois dans le cadre des activités de la vie quotidienne (aide à la parentalité...) mais également dans le cadre de situations plus spécifiques d'accompagnement éducatif et social ou de protection de l'enfance (visites en présence d'un tiers...). Il s'agit donc pour les professionnels d'être en mesure de gérer les multiples missions qui leurs sont confiées en s'attachant à conserver toujours le positionnement le plus efficace possible. Cette formation permet donc aux TISF de s'extraire du quotidien, de redonner du sens à leurs actions et de mieux cerner leurs positionnements en fonction du type d'intervention.

Objectifs

- Connaître les fonctions, les compétences et méthodologies à mettre en œuvre selon les missions confiées
- Être en capacité de réinterroger et redéfinir son positionnement selon la mission confiée
- Conforter la communication professionnelle interne et externe du professionnel
- Savoir redonner du sens aux interventions

Programme

- **Positionnement de la TISF - Être TISF, c'est quoi ?**
 - Quels objectifs, quels moyens, comment, pourquoi et avec qui ?
- **Le lieu d'intervention : point central du support quotidien**
 - Question d'espace, d'identité
 - Intimité et intervention au domicile
 - Recadrage des interventions à domicile : les principes d'intervention
 - La TISF, la responsable, le projet et le réseau : association du technique et du relationnel
 - Le domicile comme espace d'intervention :
 - Place du quotidien dans les interventions :
 - Faire avec et pourquoi ?
 - Le quotidien selon le type d'intervention (soutien à la parentalité, protection de l'enfance...)
- **Le projet d'intervention, les partenaires, les limites d'action et le travail en réseau**
 - Place de la TISF dans le réseau :
 - Complémentarité et compétences face au travail à réaliser avec les familles
- **Communication et relation d'aide**
 - Communication interne : comment et pourquoi
 - Communication externe : à qui et comment
 - Place de la famille dans le projet
 - Congruence, empathie et reformulation
 - Information à la famille : quand -comment --/ éthique et relation

PUBLICS

TISF

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Nantes,
21-22 septembre
et 16-17 octobre 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

4 jours discontinus
(2 modules de 2 jours)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices pratiques, analyse des pratiques permettant l'élaboration d'outils adaptés aux situations professionnelles des participants et un meilleur transfert post formation sur le terrain

Méthode interactive et expérientielle :

Débat, analyse et échanges avec les participants.
Analyse critique des pratiques spontanées

COÛTS PÉDAGOGIQUES

880 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques et pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

L'agressivité dans les relations intrafamiliales

PUBLICS

TISF
CESF
AVS
ADVF

PRÉREQUIS

Aucun si ce n'est d'intervenir auprès de familles en difficulté

DATES & LIEUX

Nantes,
9-10-12 octobre 2017
Paris,
23-24-26 octobre 2017

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques
Mise en situation
Jeux de rôle et théâtre forum
Études de cas concrets amenés par les stagiaires
Échanges d'expériences professionnelles

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques et pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

L'agressivité et la violence comme moyens d'expression au sein des cellules familiales constituent un mode de communication fréquemment rencontré par les professionnels du travail social.

Cette formation propose d'identifier et d'expliquer les différentes situations de tension auxquelles sont confrontés les professionnels et d'apprendre à les gérer. Il s'agit pour le professionnel d'utiliser les bonnes méthodes et outils afin de continuer à exercer les tâches du quotidien sans être en souffrance.

Objectifs

- Savoir identifier les comportements les plus fréquents dans un contexte d'agressivité ;
- Connaître la nuance entre les notions d'agressivité et de violence pour prévenir voire empêcher l'escalade au sein de la famille en favorisant une communication sereine ;
- Être capable de faire face à des situations inconfortables en protégeant les membres d'une famille tout en évitant de se mettre en danger ;
- Être en capacité de prendre la distance nécessaire pour trouver ses propres espaces de régulation ;
- Trouver les mots, les gestes, les attitudes justes pour continuer à exercer le quotidien avec les familles.

Programme

- **L'agressivité**
 - Définition
 - Aspects physiologiques et psychologiques
- **La violence**
 - Définition
 - Aspects physiologiques et psychologiques
- **Et si le comportement agressif était un langage :**
 - Qu'est-ce que qui peut être compris et utilisé pour pouvoir continuer à accompagner une famille ?
- **Méthodes et outils techniques :**
 - Méthodes techniques de « Communication Non Violente » et de communication non-verbale, para-verbale afin d'anticiper des situations de violence
- **Identification et outils de repérage des situations conflictuelles**
 - Prendre conscience des gestes, des attitudes et comportements à éviter pour faire face à un climat agressif quasi-permanent
 - Co-construire un outil de repérage en observation
- **À partir de quand la situation devient intolérable et quelles actions mener ?**
 - Repérer ses propres limites et poser un cadre visant à ne pas les dépasser
 - Comprendre la notion de « neutralité » professionnelle tout en accompagnant les familles : être à la fois « hors de l'histoire familiale » et « présente à l'histoire »
 - Co-construire un outil de repérage en observation : à partir de quand la situation devient intolérable et quelles actions à mener

L'accompagnement des familles avec enfants porteurs de T.E.D.

Cette formation permet aux professionnels de l'accompagnement des familles de savoir se positionner sur la façon de participer à la prise en charge d'un enfant porteur de Troubles envahissant du développement (T.E.D.) dans son contexte familial, tout en respectant sa « différence ». Mais également en apprenant à repérer ses ressources, ses « capacités à » plutôt que ses comportements stéréotypés, et ce afin de faire équipe avec son environnement familial dans un climat rassurant et sécurisant.

Objectifs

- Repérer et connaître les comportements liés aux différents T.E.D.
- Être en capacité de développer une posture professionnelle en adéquation avec les divers troubles
- Acquérir des notions théoriques et pratiques permettant une intervention de qualité auprès de l'enfant et de ses parents
- Savoir se positionner en interface entre l'enfant et ses parents
- Être capable de prendre conscience de l'importance du rôle d'accompagnant et savoir garder la distance professionnelle nécessaire

Programme

- Approches des différents T.E.D. et les troubles associés (sommeil, épilepsie, etc.)
- Connaître et identifier les besoins particuliers des enfants présentant des T.E.D.
- Repérer le degré d'implication de l'enfant, de ses parents et adapter ses interventions en fonction du contexte
- Contribuer à l'adaptation de l'environnement, (notion d'espace-temps, de communication, activités, etc.) afin de sécuriser la relation intervenante/enfant/parents
- Soutenir la famille et la tranquilliser en accompagnant l'enfant dans le maximum d'autonomie possible
- Apprendre à se protéger dans son métier
- Participer à la mise en place d'un projet individualisé en positionnant l'environnement familial et l'enfant en tant qu'acteur
- S'approprier les notions de cohérence et de permanence dans les gestes du quotidien, qualités requises concernant les T.E.D.

PUBLICS

TISF

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Nantes,
11-12 mai et 1^{er} juin 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques
Étude de cas concrets apportés par les stagiaires
Mise en situation dynamique
Techniques de mise à distance, de protection dans le cadre professionnel

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

La bientraitance : attitude et comportement

PUBLICS

Tous les professionnels médico-sociaux et de l'aide à domicile

PRÉREQUIS

Aucun si ce n'est d'intervenir auprès de familles en difficulté

DATES & LIEUX

Toulouse,
13-14 et 20 mars 2017
Lille,
2-3-4 octobre 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques suivis d'échanges
Analyse des situations vécues ou ressenties
Présentation de l'outil bientraitance de MOBIQUAL

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques et pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

La bientraitance est une démarche collective permettant d'identifier le meilleur accompagnement possible pour le bénéficiaire/usager dans le respect de la personne. Cet objectif implique de mener une réflexion éthique sur le sens des pratiques professionnelles, de veiller à la qualité de la relation aidant-aidé, d'identifier les risques de maltraitance afin de mettre en place des actions appropriées et de mettre en œuvre une démarche globale de bientraitance s'appuyant sur des outils et méthodes spécifiques. Telle est l'ambition du module de formation que nous vous proposons.

Objectifs

- Maîtriser les concepts de maltraitance et bientraitance
- Connaître les différentes formes de maltraitance
- Comprendre où commence la maltraitance
- Repérer et évaluer les indices de maltraitance éventuelle dans les situations vécues par les personnes
- Être en capacité de mettre en œuvre des stratégies promouvant les comportements bienveillants
- Mettre en place une démarche de gestion des risques de maltraitance au sein d'un service en s'appuyant sur des documents recommandés

Programme

- **La maltraitance**
 - Définition de la notion de maltraitance à la personne ;
 - Les composantes de la vulnérabilité ;
 - La violence et le cadre réglementaire ;
 - Les conséquences des comportements maltraitants chez les bénéficiaires
 - Comment dépister la maltraitance ?
- **La violence à l'encontre du personnel aidant/soignant vecteur de maltraitance :**
 - Les raisons de l'agressivité du sujet âgé et /ou handicapé ;
 - Les facteurs propices à l'instauration de rapports maltraitants.
- **Causes des abus et négligences chez le soignant, l'intervenant à domicile**
 - Les différents modes relationnels entre la personne âgée, le soignant et/ou l'intervenant à domicile ;
 - Les mécanismes de défense et leurs effets ;
 - Les causes organisationnelles ;
 - Les causes psychologiques.
- **La mise en place d'une démarche de bientraitance**
 - Les attitudes professionnelles ;
 - Élaboration d'une charte des comportements professionnels ;
 - L'utilisation d'outils opérationnels pour la mise en œuvre d'une politique de bientraitance : ANESM, les fiches projets FORAP- HAS, le programme MOBIQUAL et la trousse bientraitance

Comprendre et accompagner une personne en fin de vie

La fin de vie des personnes accompagnées est une période difficile à gérer pour les professionnels. Cette formation leur permet d'échanger, de libérer la parole, de gérer leur stress mais également d'acquérir des outils pour assurer un meilleur accompagnement des personnes en fin de vie et de leur entourage.

Objectifs

- Connaître et appréhender les conséquences de la fin de vie sur l'autonomie des personnes en fin de vie
- Être en capacité d'accompagner la personne et sa famille
- Savoir maîtriser son écoute et sa communication
- Gérer son stress et ses émotions

Programme

- **Approche de la mort**
 - Histoire de la mort au fil du temps - Qu'est-ce que la mort ?
 - La mort dans notre société - Les craintes de notre propre mort
- **Réflexion sur les pratiques professionnelles**
- **Les étapes de la mort (E. Kübler-Ross)**
- **Les besoins et les attentes**
 - De la personne en fin de vie
 - De la famille
 - La place du non verbal
- **Comment répondre aux besoins ?**
 - La séparation
 - Le deuil
 - Les rites funéraires
- **Où commence la fin de vie ?**
- **L'accompagnement**
 - De la personne âgée : élaboration du projet de vie
 - Du patient dément
 - Rappel sur l'écoute active
- **Réflexion sur la dignité**
- **Accompagner la famille**
 - Qui est-elle ?
 - La souffrance psychoaffective
 - Les modifications des rapports affectifs
- **Que vit l'équipe ?**
 - La souffrance
 - Faire le deuil
 - Les émotions
- **Le suivi du deuil**

PUBLICS

Tous les professionnels intervenant auprès de personnes en fin de vie

PRÉREQUIS

Accompagner des personnes en fin de vie

DATES & LIEUX

Lyon,
16-17 mars 2017
Lille,
12-12 septembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques adaptés aux publics à travers un questionnement et des échanges avec les autres participants sur leurs pratiques.

Apports d'outils :

communication, gestion des émotions... Exercices de communication verbale et non verbale

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques et pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Accompagner les personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives

PUBLICS

Auxiliaire de vie sociale
Intervenant à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Lille,
18-19-20 janvier 2017
Toulouse,
13-14-15 septembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Débats
Échanges
Analyse de situations vécues
ou ressenties

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

La bientraitance est une démarche collective permettant d'identifier le meilleur accompagnement possible pour le bénéficiaire/usager dans le respect de la personne. Cet objectif implique de mener une réflexion éthique sur le sens des pratiques professionnelles, de veiller à la qualité de la relation aidant-aidé, d'identifier les risques de maltraitance afin de mettre en place des actions appropriées et de mettre en œuvre une démarche globale de bientraitance s'appuyant sur des outils et méthodes spécifiques. Telle est l'ambition du module de formation que nous vous proposons.

Objectifs

- Connaître les notions de vieillissement « normal » et vieillissement « pathologique »
- Connaître et repérer les maladies neurodégénératives les plus courantes : Maladie d'Alzheimer, de Parkinson, démence à corps de Lewy, sclérose en plaques, etc...
- S'approprier des techniques de communication, d'écoute active en fonction des situations rencontrées
- Savoir adapter et faciliter son intervention au domicile des personnes aidées grâce aux connaissances acquises
- Trouver la bonne distance dans la relation aux familles

Programme

- **Le vieillissement normal**
 - Les transformations corporelles, psychiques et sociales
 - Changements dans la prise en charge du quotidien : Autonomie, dépendance, degrés d'acceptation de la « dégradation »
 - Respect et estime de soi
- **Le vieillissement « pathologique » avec maladies neurodégénératives**
 - La maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, démence à corps de Léwy, sclérose en plaques : symptômes et troubles du comportement associés (agitation, agressivité, violence, dépression,...)
 - Les stades d'évolution de la maladie et l'impact sur les personnes aidées et leurs familles
 - Reconnaissance des besoins de la personne atteinte
- **L'intervention à domicile au quotidien**
 - Adapter ses attitudes, son positionnement d'intervenant en repérant une gestuelle adéquate, une communication verbale et non-verbale, des recommandations comportementales spécifiques à chaque maladie
 - Respecter ses propres limites tout en accompagnant les personnes âgées avec empathie et professionnalisme
- **La relation avec les familles**
 - Comprendre la souffrance des proches et aborder les notions de transferts sur l'intervenant
 - Trouver la juste place : entre « lien » et « attachement », où se situe le bon curseur ?

Aide à la toilette au domicile : une approche relationnelle

L'aide à la toilette est une tâche qui s'adapte au degré d'autonomie de la personne aidée.

Le temps de la toilette doit être un acte technique précis mais doit aussi constituer un moment de rencontre entre le professionnel et la personne aidée.

Cette formation permet donc au professionnel de concevoir aussi le temps de la toilette comme un moment de rencontre privilégiée en lui donnant les outils et recommandations nécessaires.

Objectifs

- Savoir adapter le geste technique de la toilette selon les différentes pathologies de la personne aidée
- Savoir faire participer la personne à sa toilette
- Respecter la personne lors de sa toilette
- Comprendre et appréhender l'importance de la communication lors de la toilette qu'elle soit verbale ou non verbale
- Se servir du temps de la toilette comme un temps d'échange et d'observation

Programme

- **Le sens de la toilette**
 - La dimension culturelle, sociologique et psychologique
 - Notions de pudeur et d'intimité
- **Des principes aux bonnes pratiques**
 - Définir les objectifs et les grands principes de la toilette
 - La technique corporelle dans le champ de la relation non verbale avec la personne aidée
 - Assurer une aide à la toilette de qualité en tenant compte des pathologies de la personne aidée
- **Un temps d'observation et d'échanges**
 - La toilette : un acte de communication verbal et non-verbal
 - La toilette : un temps d'observation et d'écoute

PUBLICS

Intervenants à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Lille,
23-24 janvier 2017
Toulouse,
13-14 novembre 2017

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques
Analyses de situation
Études de cas
Échanges de pratique

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques et pratiques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

L'aide aux repas à domicile

PUBLICS

Intervenant à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Lille,
23-24 mars 2017
Toulouse,
27-28 novembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Échanges de pratique
Analyses de situation
Études de cas
à partir de la courbe
des repères nutrition PNNs

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Les professionnels intervenant(e)s à domicile doivent tenir compte de l'autonomie, des pathologies, des habitudes alimentaires et culturelles de la personne âgée pour réaliser des repas adaptés et équilibrés et/ou les aider lors de la prise des repas.

Le temps du repas constitue un moment très attendu par la personne aidée et doit être un moment agréable.

Objectifs

- Connaître les repères nutritionnels des personnes âgées
- Connaître les pathologies, les goûts, les habitudes alimentaires et culturelles de la personne aidée
- Savoir réaliser un repas complet en fonction de l'existant
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans la préparation des repas et la conservation des aliments
- Savoir créer un environnement convivial tant par l'organisation du lieu que par le service de table afin de privilégier le plaisir de manger

Programme

- **Les repères nutritionnels des personnes âgées**
 - Alimentation et rythmes alimentaires
 - Rappel sur le risque de malnutrition chez la personne âgée
- **Les pathologies de la personne aidée**
 - Adaptation des menus en fonction des pathologies
- **Réalisation d'un repas complet**
 - Élaborer une liste de courses (produits frais de saison, semi-cuisinés ou surgelés) à partir de l'existant
 - Tenir compte du budget disponible
 - Faire participer la personne aidée au choix de son repas et être dans une dynamique du "faire avec, faire ensemble"
- **Les règles d'hygiène et de sécurité dans la préparation des repas et la conservation des aliments**
- **Valorisation des préparations et présentation des plats**
 - Mise en valeur des saveurs et des odeurs
 - Harmonisation des formes et des couleurs

Professionnels, personnes aidées et proches aidants : trouver sa juste place

Accompagner une personne fragile ou en difficulté c'est aussi appréhender son environnement et notamment les proches aidants. Les professionnels sont donc amenés, dans leur pratique professionnelle quotidienne, à travailler en collaboration avec l'entourage. Néanmoins, les relations entre professionnels et proches sont souvent complexes et chacun, dans la singularité de son approche, a des difficultés à trouver sa juste place avec la personne accompagnée. Cette situation peut être à l'origine d'incompréhensions, de tensions voire de conflits. Comment comprendre ces situations, et surtout comment les prévenir et les appréhender ?

Objectifs

- Construire avec les usagers et les aidants une relation de confiance, basées sur une reconnaissance mutuelle de la place et du rôle de chacun
- Inscrire son rôle professionnel dans une complémentarité avec les aidants et les personnes accompagnées
- Repérer, le cas échéant, les difficultés et les besoins propres des aidants afin de pouvoir les orienter et leur apporter des réponses circonstanciées

Programme

- **Les proches aidants**
 - Qui sont-ils et que vivent-ils ?
 - Comment sont-ils pris en compte dans notre société ?
- **Les situations d'accompagnement d'une personne fragilisée**
 - La place et le rôle de chacun des acteurs en présence : une approche globale
 - Aidants et professionnels : la négociation des places de chacun
 - Projet de vie et projet personnalisé
- **La communication avec les proches aidants**
 - L'entrée en relation
 - La communication au quotidien
 - La communication en situation de conflit
- **L'accompagnement des proches aidants**
 - Les réponses possibles et les différents dispositifs existants
 - L'intégration de la prise en compte des aidants dans l'exercice de ses missions

PUBLICS

Tous professionnels de santé et de l'aide à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Lyon,
3-4 avril 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
et méthodologiques
Études de cas
Travail sur les représentations
Jeux de rôle

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques et pratiques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

Handicap mental / psychique et vieillissement

PUBLICS

Responsable de secteur
Aide médico-psychologique
Auxiliaire de vie sociale
Intervenant à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Toulouse,
29-30 mai 2017
Lille,
4-5 décembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Échanges
autour des pratiques
professionnelles
Études de cas

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

L'avancée en âge des personnes porteuses d'un handicap mental et/ou psychique requiert des professionnels une adaptation de leurs pratiques et l'acquisition de compétences spécifiques pour accompagner la perte d'autonomie et ses conséquences psychiques.

Objectifs

- Comprendre et connaître la spécificité de l'accompagnement de la personne vieillissante, porteuse d'un handicap mental et/ou psychique
- Identifier les axes prioritaires d'un projet d'accompagnement individualisé
- Savoir adopter un mode de relation adapté à la personne en perte d'autonomie

Programme

- **Les caractéristiques du vieillissement chez la personne handicapée**
 - Approche du vieillissement normal et pertes du sujet âgé / spécificités du vieillissement chez la personne handicapée.
 - Les pathologies liées.
 - Symptômes en lien avec le vieillissement et répercussions sur les capacités et les besoins d'accompagnement.
- **Le rôle de de l'intervenant à domicile**
 - Définition des axes prioritaires d'accompagnement à mettre en œuvre en lien avec les ressources restantes et limites de la personne.
 - Adapter l'organisation de l'accompagnement et le dispositif institutionnel en équipe pluridisciplinaire.
 - Adapter son écoute, ses attitudes et son positionnement relationnel lors des situations d'accompagnement (fatigue, agressivité, repli sur soi, refus d'activités, repérage dans le temps, l'espace, fin de vie...)
- **La relation avec l'entourage**
 - Écouter, réassurer, informer l'entourage et/ ou la famille.

Formation sélectionnée dans le cadre des exigences de formation du label Cap'Handéo

Les personnes en situation de handicap sensoriel, physique et moteur

La prise en charge de personnes polyhandicapées nécessite une connaissance solide des problèmes liés à ces handicaps et à une amélioration de la compréhension de la place de chacun autour de cet accompagnement spécifique.

Objectifs

- Mieux connaître les types de handicap et les besoins de la personne en situation de polyhandicap ;
- Développer des compétences professionnelles dans l'approche relationnelle de la personne en situation de handicap.

Programme

- **Définitions**
 - Le handicap mental, moteur, social, sensoriel ;
 - La loi du 11 février 2005 sur le handicap physique ;
 - Autonomie / perte d'autonomie ;
 - Déficience, incapacité ;
 - Mise sous sauvegarde de justice, curatelle et tutelle (conséquences psychologiques).
- **Le vécu du sujet handicapé**
 - Séquelles physiques et/ou neurologiques ;
 - Séquelles psychologiques ;
 - Le devenir social.
- **Le vécu de la famille et des proches**
- **Les conséquences des situations de handicap sur la relation à l'autre**
- **Comment améliorer la relation d'aide et la prise en charge de l'usager ?**
 - Les attitudes facilitantes dans la relation d'aide ;
 - Les techniques dans la relation d'aide. (Carl ROGERS)

Formation sélectionnée dans le cadre des exigences de formation du label Cap'Handéo

PUBLICS

Aide médico-psychologique
Auxiliaire de vie sociale
Accompagnant Éducatif et Social
Intervenants à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Rennes,
22-23 mai 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques
Discussion en groupe
Analyse de cas cliniques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques et pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Signes visibles et invisibles de la sclérose en plaques

Adapter ses pratiques professionnelles

PUBLICS

Auxiliaire de vie sociale
Intervenant à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Toulouse,
30 mars 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Témoignages
Échanges
Questions/réponses

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Les personnes atteintes de sclérose en plaques (SEP), font de plus en plus appel à des professionnels pour répondre à leurs besoins d'accompagnement au domicile et à l'amélioration de la qualité de vie quotidienne.

Les spécificités visibles et invisibles de cette maladie sont souvent surprenantes et les conséquences comportementales déroutantes pour les intervenants.

Cette formation permet de prendre en compte ces particularités et de les intégrer dans sa pratique professionnelle.

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base relatives à la maladie
- Comprendre le vécu quotidien d'une personne atteinte de SEP, et de son entourage, et en saisir les conséquences pratiques
- Être capable d'intégrer à sa pratique professionnelle des actions d'accompagnement spécifiques

Programme

- **Approche médicale :**
 - Généralités sur la maladie et ses différentes formes d'évolution;
 - Les principaux symptômes et les symptômes « invisibles ».
- **Approche psychologique :**
 - Les répercussions psychologiques sur la personne malade et sur la cellule familiale ;
 - Gérer les émotions, l'agressivité dans la relation d'aide.
- **Le vécu du quotidien :**
 - L'annonce du diagnostic, les incidences de la maladie et de la perte de capacités ;
 - Les loisirs et la vie sociale, la vie à domicile, incidences sur la famille, l'entourage.
- **Les intervenants professionnels les besoins et attentes spécifiques**
 - Les actions d'accompagnement possibles

Une formation à destination des encadrants est également proposée dans les formations sur-mesure afin de former un référent en capacité d'animer la formation auprès d'autres salariés.

Les écrits professionnels

Le travail social nécessite d'être en capacité de rendre compte de son activité et de formaliser l'essentiel des observations par écrit, à sa hiérarchie, aux partenaires institutionnels, ou encore à ses pairs.

Cette formation permet donc au professionnel de réaliser des écrits précis, concis et adaptés au destinataire.

Objectifs

- Être capable de rédiger plus facilement et efficacement
- Savoir adapter ses écrits en fonction des lecteurs et contextes identifiés
- Être en capacité de mieux retranscrire leurs observations

Programme

- **Approche méthodologique et mise en situation**
- **S'exprimer et communiquer par écrit**
 - Écriture, expression personnelle et outil de communication au travail
 - Écrits professionnels
 - Les différents types d'écrits au service des différents documents professionnels
 - La retranscription de la prise de note : démarche générale
 - La retranscription au travers d'un écrit
- **La retranscription écrite de l'oral**
 - La gestion du non verbal à l'écrit
 - Le cadre professionnel des écrits : les attendus et règles de la communication écrite
 - L'organisation et la rédaction de ses écrits : diagnostics, évaluations, études, compte rendus, informations préoccupantes
 - L'objectivité dans l'écriture - "les mots pour le dire"
 - Le secret professionnel par mission, les règles strictes du secret professionnel partagé

PUBLICS

Responsable de secteur
TISF
Auxiliaire de Vie sociale
Intervenant à domicile
Adaptation de la formation
aux publics

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Toulouse,
9-10 janvier 2017
Lille,
12-13 juin 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
et méthodologiques
Travaux sur supports écrits

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques et pratiques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Le partage d'informations entre les intervenants dans le cadre d'une coordination aide et soins et SPASAD

Dans un contexte de baisse de la mortalité, d'augmentation des maladies chroniques et dégénératives et de retour à domicile précoce, la coordination « aide et soins » est un enjeu pour garantir la prise en charge des personnes à leur domicile. Pour que cette coordination soit effective, elle implique que les différents intervenants et responsables soient dans une démarche collaborative et partagent les informations sur l'évolution de la situation de la personne. Associer les compétences, gérer les complémentarités, adapter les outils de suivi et de transmission, générer une culture d'équipe autour d'un projet individuel, telles sont les enjeux de cette coordination, et les objectifs de cette formation.

PUBLICS

Aide-soignant
Intervenant à domicile

PRÉREQUIS

Appartenir à une structure prévoyant ou ayant entamé une démarche de rapprochement avec une autre structure dans le cadre de la constitution d'un SPASAD

DATES & LIEUX

Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours
et 1 jour en option

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyses des outils
mis en place
Exercices pratiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

Devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques
au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Objectifs

- Valoriser la complémentarité des compétences sociales et sanitaires des intervenants d'une équipe du SPASAD
- À partir de l'analyse de l'existant, être capable de créer les outils et les procédures de nature à organiser la transmission des informations entre membres de l'équipe
- Appréhender le fonctionnement du SPASAD dans l'environnement actuel et à venir - Loi de modernisation de notre système de santé 2015 - loi d'adaptation de la société au vieillissement (expérimentation SPASAD prévue à l'art.34), dispositif PAERPA, etc...

Programme

- **Audit du fonctionnement et des outils de l'équipe du SPASAD**
 - Évaluation de l'existant en référence aux publications de l'ANESM
 - Les évolutions prévues par la Loi 2015 : notion d'équipe, règles de communication, dossiers médical partagé, parcours de santé, les principaux risques identifiés dans le cadre des expérimentations PAERPA, etc...
 - Cahier des charges SPASAD
- **La transmission des informations utiles à la prise en charge du bénéficiaire : Quelle information ? Quelle traçabilité ? Quelle procédure de transmission en fonction du degré d'urgence ?**
 - Réflexion sur l'évolution des outils supports à l'écrit (en particulier diagramme de soins, et référentiel d'observation des compétences sociales – ROCS – expérimentation PAERPA (cf. parcours santé des aînés PAERPA - publication IRDES)
 - Élaboration des procédures d'alerte (incluant utilisation des pictogrammes « warning »)
 - Harmonisation du langage des intervenants de l'équipe, notion de secret
 - Messagerie sécurisée
- **Le projet individualisé du bénéficiaire**
 - Complémentarité du regard des intervenants du social et du sanitaire
 - Liens entre prise en charge, procédures d'alerte et dispositif PAERPA : prévention des chutes, prévention / dépistage de la dénutrition, de la dépression, et de la iatrogénie

En option : J3

Il s'agira de travailler sur les outils et méthodes de transmission de l'équipe au regard des expériences vécues en intersession.

Professionnalisation des aides à domicile et gardes d'enfant Catégories A et B

A l'issue de ce cycle, les participants auront les compétences pour prendre en charge des personnes fragilisées et/ou handicapé mais également des enfants de 3 à 6 ans, dans la limite des compétences du métier d'aide à domicile et de garde d'enfant.

Objectifs

- Acquisition de nouvelles compétences pour le salarié déjà en poste
- Acquérir les bases métier aide à domicile pour l'accès à l'emploi

Programme

- **Socle de compétences (7 jours)**
 - M 1 / Présentation du métier et de la relation d'aide (1 jour)
 - M 2 / Les écrits professionnels (1 jour)
 - M 3 / L'aide aux repas à domicile (1 jour)
 - M 4 / L'entretien du cadre de vie et l'entretien du linge (1 jour)
 - M 5 / Manutention des personnes et charges inertes (1 jour)
 - M 6 / La maltraitance et la bientraitance (2 jours)
- **Option Garde d'enfants à domicile (4 jours)**
 - M GED1 / Les missions des professionnels de la garde d'enfants à domicile (1 jour)
 - M GED2 / Les relations avec l'enfant (1 jour)
 - M GED3 / Développer des activités pour les enfants de 3 à 6 ans (Malette pédagogique) (1 jour)
 - M GED4 / Communiquer avec la famille et liens avec les autres modes de garde (1 jour)
- **Option Personnes fragiles (personnes âgées et personnes en situation de handicap) (7 jours)**
 - M PF1 / Les personnes en situation de handicap sensoriel, physique et moteur (1 jour)
 - M PF2 / Accompagner les personnes atteintes de maladies neurodégénératives (1 jour)
 - M PF3 / Aide à la toilette au domicile : une approche relationnelle (2 jours)
 - M PF4 / Prévention de la dénutrition (2 jours)
 - M PF5 / Prévention des chutes (1 jour)

PUBLICS

Agent à domicile
Employé à domicile
Garde d'enfants
Emploi d'avenir

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

En région
Dates à déterminer
Sur site : sur demande

DURÉE

Socle de compétences : 7 jours
Option garde d'enfants à domicile : 4 jours
Option PA/PH : 7 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices pratiques
Ateliers
Échanges
Analyse de cas

COÛTS PÉDAGOGIQUES

Nous consulter

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tests théoriques
Quizz
Mises en situation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Cycle Prévention (de l'alimentation, des chutes, de la dépression...)

Le vieillissement de la population, plus particulièrement la hausse du nombre de personnes très âgées et les difficultés des sociétés à s'adapter à ces changements démographiques, constitue depuis quelques décennies un enjeu de santé publique, notamment en matière de gestion de la dépendance. C'est pourquoi, s'attacher à maintenir l'autonomie de la personne accompagnée, de retarder la survenue des signes de dépendance en mettant en place des démarches de prévention est primordial. Nous vous proposons donc de former les professionnels du domicile aux méthodes de prévention en matière de dénutrition, de chutes mais également de dépression.

PUBLICS

Intervenant à domicile
Responsable de secteur

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

En région et à Paris
Sur demande

DURÉE

Intervenant à domicile,
8 jours
Responsable de secteur,
1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques
et d'exercices en groupes
Étude de cas

COÛTS PÉDAGOGIQUES

Devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques
Mises en situation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Objectifs

- Contribuer au repérage des différents signes de dénutrition, de dépression et de risques de chutes
- Adopter les comportements adaptés pour y faire face

Programme

- **M 1 / Prévention de la dénutrition (3 jours)**
 - Alimentation et prévention du vieillissement ;
 - Besoins alimentaires de la personne âgée ;
 - Agir auprès de la personne âgée.
- **M 2 / Prévention des chutes (2 jours)**
 - Comprendre les enjeux de la prévention en santé ;
 - Prévenir les effets de la sédentarité auprès des bénéficiaires et évaluer leur potentiel d'autonomie ;
 - Repérer les facteurs de risques de chutes au domicile ;
 - Contribuer individuellement et collectivement à la mise en œuvre d'une démarche de prévention de la chute ;
 - Convaincre les bénéficiaires au domicile de l'intérêt du changement des habitudes néfastes à leur santé et à leur sécurité.
- **M 3 / Prévention de la dépression (3 jours)**
 - La dépression chez la personne âgée ;
 - Repérer les signes de la dépression ;
 - Agir, alerter : le rôle des intervenants au domicile dans l'orientation et l'accompagnement des personnes à risques.
- **Module de sensibilisation des Responsables de secteur (1 jour)**
 - Comprendre les enjeux de la prévention en santé et repérer les problématiques dans les comportements de santé des bénéficiaires ;
 - Repérer les facteurs de risques en lien avec la sédentarité, la dénutrition, la dépression ;
 - Contribuer à la conception ou au développement d'une démarche de prévention en santé dans la structure et accompagner les aides à domicile dans la mise en place d'actions de prévention auprès des bénéficiaires ;
 - Transmettre des données théoriques et pratiques aux membres de l'équipe ;
 - Animer le dispositif de prévention.



**ACTIVITES
CSI
SSIAD
ACCUEILS
DE JOUR**

Santé et soins

- G14 Conduire et animer des réunions de coordination
- G4 Transmissions ciblées*
- G5 La Maltraitance : vers le concept de bientraitance*
- G8 Les coopérations entre professionnels de santé
- G9 Escarre : prévention et traitement*
- G10 Prévention et prise en charge de la dénutrition*

Formations spécifiques pour les CSI

- G15 Démarche qualité en CSI
- CB9 Cycle Infirmier coordinateur de soins en CSI **[NOUVEAU]**
- G13 Formations spécifiques pour les SSIAD
L'amélioration du dossier de soins en SSIAD
- CB7 Cycle Infirmier coordinateur de soins en SSIAD

Formations spécifiques pour les accueils de jour

- J1 Snoezelen, un espace et un temps différent*
- J3 Animer un atelier musicothérapie
- J4 Concevoir un atelier de gymnastique douce et relaxation



Conduire et animer des réunions de coordination

Le nouvel accord national des centres de santé signé le 8 juillet dernier prévoit l'organisation de réunions de coordination régulières animées par l'IDE coordinateur (trice) en CSI. Afin de satisfaire cette obligation et de faire de ces réunions un temps et un espace de travail efficace, l'IDE coordinateur doit être capable d'organiser, de conduire et d'assurer la traçabilité de ces réunions.

Objectifs

- Identifier les différents types de réunion et leurs objectifs
- S'approprier et mettre en œuvre les techniques d'animation
- Savoir préparer une réunion
- Tracer les informations et décisions au cours de la réunion
- Animer une réunion en s'appuyant sur les mécanismes de dynamique de groupe

PUBLICS

Infirmiers
Infirmiers coordinateurs

PRÉREQUIS

Travailler au sein d'un centre de soins infirmiers

DATES & LIEUX

Paris,
11-12 mai 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Mise en situation
Étude de cas

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Programme

• Réunions professionnelles et réunions de coordination

- La réunion de coordination en CSI :
 - Une nouvelle obligation
- Les objectifs des réunions définis dans l'accord national :
 - Organisation interne des soins
 - Élaboration et le suivi de protocoles

• Conduire une réunion : animer un groupe

- Le groupe :
 - Les fonctions du groupe
 - Le fonctionnement du groupe
 - Les facteurs qui affectent le groupe, freins et leviers en réunion

- L'animateur :
 - Rôles
 - Les 4 principales fonctions
 - Le statut de l'animateur

- Les modes d'animation :
 - Les trois principaux types d'animation

• Méthodologie de conduite de réunion

- La préparation d'une réunion
- Le déroulement d'une réunion :
 - 8 conseils
- Conclure une réunion
- Situation complexe en réunion :
 - Le traitement des objections
 - Les incidents de réunion et leur traitement

• Traçabilité des informations

- La prise de note en réunion
- Les objectifs d'un compte rendu :
 - Formaliser
 - Conserver
 - Capitaliser
 - Acter

- Méthodes de rédactions :
 - Se centrer sur les acteurs ou se centrer sur le contenu

• Simulation : Entraînement à la conduite de réunion

Transmissions ciblées *

Les transmissions ciblées portent sur l'objectivation du raisonnement clinique, la lisibilité des interventions de soins et leurs effets. Elles supposent une conformité par rapport au processus de soins, à la référence, à la logique de transcription et à un souci de qualité des soins

Objectifs

- Acquérir une méthode d'organisation des transmissions écrites au sujet d'une personne soignée
- Améliorer la communication en et entre équipes de soins
- Améliorer la qualité des transmissions professionnelles existantes
- Harmoniser les connaissances relatives à la méthodologie des transmissions ciblées
- Savoir élaborer et réaliser des outils nécessaires aux transmissions ciblées
- Améliorer la qualité et assurer la traçabilité des actes de soins

Programme

ÉTAPE 1 / Évaluation des pratiques et connaissances actuelles

- **Réalisation d'un pré test en autonomie afin de :**
 - Recueillir les pratiques actuelles, difficultés et problématiques individuelles.
 - Faciliter la prise de distance vis-à-vis de sa pratique quotidienne.

Ce questionnaire préparatoire est adressé aux participants lors de leur inscription au programme. Le participant doit obligatoirement se munir du questionnaire lors de l'étape n°2.

ÉTAPE 2 / Actualisation des connaissances et amélioration continue des pratiques

- **Analyse et échanges sur les pratiques professionnelles autour du Pré-test**
- **Echanges autour des transmissions réalisées au sein de la structure**
- **Les transmissions ciblées :** Historique, Définition, Méthodes, Enjeux
- **Définition et exemples de cibles prévalentes du site**
 - Données caractéristiques personnalisées de la cible : Définition
 - Actions, interventions personnalisées : que décrivent-elles ?
 - Résultats, évaluation des interventions de soins : que détaillent-ils ?
- **Démarche d'élaboration des transmissions ciblées**
 - Qu'est-ce qu'une macro cible ? : Quand et pourquoi l'utiliser ?
 - Utilisation au quotidien des transmissions ciblées à l'aide d'exemples et de cas concrets
 - Élaboration de l'outil et place dans le dossier de soins
 - Guide d'utilisation de l'outil transmissions ciblées
- **Diagramme de soins**
 - Le diagramme de soins : définition
 - Intérêt du couple : transmissions ciblées et diagramme de soins
 - L'élaboration du diagramme de soins
- **Transmissions ciblées et qualité**
 - Assurer la qualité et la sécurité des soins par une information précise
 - Identifier la satisfaction du patient par la démonstration des résultats
 - Fédérer toute l'équipe soignante autour d'un même document
 - Lisibilité et traçabilité de la prise en charge avec un dossier centré sur le patient

ÉTAPE 3 / Suivi de la mise en œuvre et évaluation

- **Questionnaire post-test**
- **Temps de réflexion ciblé pour chaque participant permettant d'identifier ses propres actions d'amélioration au sein de ses pratiques professionnelles**
- **Poursuite de la démarche d'analyse des pratiques participant à l'amélioration continue**
- **Évaluer l'impact du programme sur les pratiques professionnelles et évaluer les changements comportementaux initiés par les 2 premières étapes.**

Ce questionnaire doit être retourné pour traitement à Adédom Formation.

La réception de ce questionnaire conditionne la délivrance de l'attestation.

Par ailleurs, l'évaluation de l'impact de la formation sur l'organisation, telle que définie par la fiche méthode HAS « Formation en présentiel », est réalisée en interne par les structures des stagiaires.

PUBLICS

Tous professionnels de santé

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
11-12 décembre 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

Pré-test
2 jours de formation en présentiel
Post-test

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie cognitive
Apports théoriques sur la méthode des transmissions ciblées
Stratégie d'implantation
Échanges sur les pratiques et l'expérience des participants
Études de cas concrets apportés par les stagiaires et le formateur
Exercices de transmissions ciblées
Des simulations seront réalisées afin de faciliter l'appropriation de la méthode écrite permettant de faciliter l'adaptation informatique ultérieurement.

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée conformément aux indications de la fiche méthode « Formation en présentiel » HAS selon le Modèle de référence de Kirkpatrick

ATTESTATION

Remise attestation DPC

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

La maltraitance : vers le concept de bientraitance *

PUBLICS

Tous professionnels de santé intervenant au domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
23-24 novembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

Pré-test
2 jours de formation en présentiel
Post-test

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyse de pratiques
à partir de situations vécues
Exercices pratiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée conformément aux indications de la fiche méthode « Formation en présentiel » HAS selon le Modèle de référence de Kirkpatrick.
Évaluation de la formation par questionnaire

ATTESTATION

Remise attestation DPC

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

La maltraitance, sous toutes ses formes, représente l'atteinte la plus grave à la dignité des personnes accueillies.

La maltraitance n'est pas un risque hypothétique et lointain mais bien un risque incontournable, lié aux pratiques de tous les professionnels au contact de personnes vulnérables, quel que soit leur métier.

Par ailleurs, la configuration spécifique du soin à domicile, réunissant dans un huis clos un usager vulnérable et un professionnel de santé isolé, est génératrice de risque. Le fait de se trouver hors de portée de regards extérieurs favorise d'une part la défaillance ponctuelle et d'autre part la dégradation progressive de la qualité des soins.

C'est pourquoi, il s'agit pour le professionnel d'accroître ses connaissances en la matière et de faire évoluer sa pratique.

Objectifs

- Appréhender le concept de maltraitance
- Repérer le cadre juridique de la maltraitance
- Apprendre à détecter les situations à risques et à les gérer
- Faire évoluer la pratique, individuellement et en équipe, pour prévenir la maltraitance des personnes fragilisées
- Savoir élaborer une procédure de repérage et de signalement

Programme

ÉTAPE 1 / Évaluation des pratiques et connaissances actuelles

- **Réalisation d'un pré test en autonomie afin de** : Recueillir les pratiques actuelles, difficultés et problématiques individuelles ; Faciliter la prise de distance vis-à-vis de sa pratique quotidienne.

Ce questionnaire préparatoire est adressé aux participants lors de leur inscription au programme. Le participant doit obligatoirement se munir du questionnaire lors de l'étape n°2.

ÉTAPE 2 / Actualisation des connaissances et amélioration continue des pratiques

- **Analyse et échanges sur les pratiques professionnelles autour du Pré-test des stagiaires**
- **Rappel : Connaître la personne âgée pour mieux la comprendre, respect de la dignité, de l'intimité**
- **Le concept de maltraitance, l'attitude de bientraitance et de bienveillance**
- **La genèse des comportements maltraitants**
- **Le diagnostic de maltraitance** : les différentes formes de mauvais traitements à l'égard des personnes âgées (physiques, physiologiques, financières, sociales...) ; Les signes observables de maltraitance
- **La prévention de la maltraitance : (selon les recommandations de l'ANESM)**
- **Le recueil d'informations, l'analyse des constats, le suivi et le plan d'amélioration**
- **Sur le plan juridique** : L'obligation de signalement ; Code pénal et la protection des personnes (non dénonciation, non-assistance) ; Secret professionnel et le devoir des professionnels ; Les procédures à suivre et leurs conséquences

ÉTAPE 3 / Suivi de la mise en œuvre et évaluation

- **Poursuite de la démarche d'analyse des pratiques participant à l'amélioration continue.**
- **Évaluer l'impact du programme sur les pratiques professionnelles et évaluer les changements comportementaux initiés par les 2 premières étapes.**

Ce questionnaire doit être retourné pour traitement à Adédom Formation. La réception de ce questionnaire conditionne la délivrance de l'attestation. Par ailleurs, l'évaluation de l'impact de la formation sur l'organisation, telle que définie par la fiche méthode HAS « Formation en présentiel », est réalisée en interne par les structures des stagiaires.

Les coopérations entre professionnels de santé

Les coopérations consistent en des transferts d'activités ou d'actes de soins voire en une réorganisation du mode d'intervention auprès des patients.

Les professionnels de santé peuvent s'engager, à leur initiative, dans une démarche de coopération si celle-ci est de nature à améliorer l'organisation ou la prise en charge des soins, dans un territoire de santé.

La démarche de coopération concerne tous les professionnels de santé et quel que soit le secteur et le cadre d'exercice.

Objectifs

- Connaître la réglementation et les professionnels concernés par la coopération.
- Déterminer les protocoles susceptibles d'être élaborés
- Connaître la procédure pour entrer dans une démarche de coopération.
- Identifier les facteurs clés pour réussir un protocole de coopération
- Connaître les protocoles existants et validés par les ARS/ HAS

Programme

- Les textes réglementaires : Article L4011-2 du Code de la Santé Publique, Article 51 de la loi du 21 juillet 2009 relative à l'hôpital, aux patients à la santé et aux territoires, arrêté du 28 mars 2012 relatif à la procédure applicable aux protocoles de coopération entre professionnels de santé.
- Les besoins en santé pour lesquels un protocole peut exister
- L'objet, la nature de la coopération, les professions concernées
- Les actes et activités de soins dérogatoires aux conditions légales d'exercice
- Les différentes étapes de la démarche de coopération
- Les facteurs de réussite
- Les rapports avec les professionnels coopérants, avec l'Agence Régionale de Santé
- Prendre comme exemple les protocoles validés
- Contenu du guide méthodologique HAS relatif aux coopérations entre professionnels de santé

PUBLICS

Tous professionnels de santé intervenant au domicile

DATES & LIEUX

Paris,
12-13 juin 2017

Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyse de pratiques
à partir de situations vécues
Exercices pratiques
Évaluation de la formation
par questionnaire

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Test théorique et pratique au
cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

Prévention et traitement de l'escarre *

PUBLICS

Tous professionnels de santé intervenant au domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
20-21 novembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Diaporama
Brainstorming
Atelier en sous-groupe
Support écrit
Mise en situation
Étude de cas

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée conformément aux indications de la fiche méthode « Formation en présentiel » HAS selon le Modèle de référence de Kirkpatrick. Un bilan de fin de journée pour établir un état des lieux des apprentissages et acquisitions du jour.

ATTESTATION

Remise attestation DPC

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Les escarres constituent une pathologie fréquente, à l'origine de complications graves. La conférence de consensus de novembre 2001 donne les recommandations de bonnes pratiques aux acteurs de la santé afin d'améliorer la prévention, le traitement et le pronostic des escarres de l'adulte et du sujet âgé. Il s'agit donc pour le professionnel d'identifier les axes nécessaires à l'amélioration de sa pratique et de s'engager dans une véritable démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles à travers cette formation.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances dans le domaine de la prévention et des traitements et des escarres
- Savoir favoriser le travail en équipe pluridisciplinaire pour optimiser la prise en charge soignante des patients à risque

Programme

ÉTAPE 1 / Évaluation des pratiques et connaissances actuelles

- **Réalisation d'un pré test en autonomie afin de :** Recueillir les pratiques actuelles, difficultés et problématiques individuelles ; Faciliter la prise de distance vis-à-vis de sa pratique quotidienne.

Ce questionnaire préparatoire est adressé aux participants lors de leur inscription au programme. Le participant doit obligatoirement se munir du questionnaire lors de l'étape n°2.

ÉTAPE 2 / Actualisation des connaissances et amélioration continue des pratiques

- **Échanges autour des réponses et cas concrets présentés par les stagiaires dans le cadre du pré-test**
- **Physiopathologie de l'escarre et facteurs de risque :** Immobilité ; Compression tissulaire, troubles hémodynamiques, troubles respiratoires ; Forces de cisaillement ; Forces mécaniques : frottements, étirements ; Etat nutritionnel ; Incontinence urinaire et fécale ; Macération – humidité excessive ; Rôle de l'infection ; Âge, état cutané ; État neurologique : paralysie, spasticité, troubles de la sensibilité ; État psychique
- **Prévention par l'utilisation d'une échelle de risque :** Norton ; Waterloo ; Braden
- **Stratégies de prévention :** Pour diminuer la pression : supports adaptés au score, nomenclature, changements de position, positions au lit et sur le fauteuil ; Pour réduire le cisaillement et la friction : techniques de mobilisation et de mise en position assise ; Surveillance de la nutrition et de la déshydratation ; Surveillance cutanée : hygiène, massage par effleurement, quand faut-il arrêter de masser ? Quels produits utiliser pour la toilette et l'hydratation cutanée ? Prise en charge de l'incontinence ; Surveillance de l'hyperthermie, mesures à adopter ; Surveillance spécifique du patient neurologique ; Éducation du patient et de l'entourage
- **Traitement des escarres :** Stages de la plaie ; Lutte contre l'infection, mise en décharge ; Choix du pansement adapté au grade de l'escarre ; Complications

ÉTAPE 3 / Suivi de la mise en œuvre et évaluation

- **Questionnaire post-test**
- **Temps de réflexion ciblé pour chaque participant permettant d'identifier ses propres actions d'amélioration au sein de ses pratiques professionnelles**
- **Poursuite de la démarche d'analyse des pratiques participant à l'amélioration continue.**
- **Évaluer l'impact du programme sur les pratiques professionnelles et évaluer les changements comportementaux initiés par les 2 premières étapes.**

Ce questionnaire doit être retourné pour traitement à Adédom Formation. La réception de ce questionnaire conditionne la délivrance de l'attestation. Par ailleurs, l'évaluation de l'impact de la formation sur l'organisation, telle que définie par la fiche méthode HAS « Formation en présentiel », est réalisée en interne par les structures des stagiaires.

Prévention et prise en charge de la dénutrition *

Objectifs

- Connaître les besoins nutritionnels qualitatifs et quantitatifs de la personne âgée
- Connaître et adapter les besoins alimentaires de la personne âgée en situation de dépendance
- Savoir adapter les besoins alimentaires dans des situations pathologiques : régimes alimentaires, troubles de l'alimentation, problème de dénutrition...
- Identifier les axes de formation complémentaires nécessaires à l'amélioration de sa pratique
- Être en capacité de s'engager dans une véritable démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Programme

ÉTAPE 1 / Évaluation des pratiques et connaissances actuelles

- **Réalisation d'un pré test en autonomie afin de :** Recueillir les pratiques actuelles, difficultés et problématiques individuelles ; Faciliter la prise de distance vis-à-vis de sa pratique quotidienne.

Ce questionnaire préparatoire est adressé aux participants lors de leur inscription au programme. Le participant doit obligatoirement se munir du questionnaire lors de l'étape n°2.

ÉTAPE 2 / Actualisation des connaissances et amélioration continue des pratiques

- **Échanges autour des réponses et cas concrets présentés par les stagiaires dans le cadre du pré-test**
- **La dénutrition : prise en charge en structure: enjeu de cette pathologie chez les personnes dépendantes :** Notions de dénutrition ; Prise en charge dans le dossier patient ; Coordination des actions multidisciplinaires autour de cette pathologie
- **L'équilibre alimentaire chez la personne âgée dépendante :** Place et rôle en pratique des différents groupes d'aliments, dans une journée alimentaire équilibrée; Le rôle des nutriments dans l'alimentation de la personne âgée dépendante ; Plan alimentaire et équilibre d'une ration chez la personne âgée dépendante ; Notion d'équivalences nutritionnelles selon les groupes d'aliments ; IMC (indice de masse corporelle) : Comprendre l'intérêt du calcul de l'IMC
- **Connaissance des aliments :** Les carences en vitamines les plus fréquentes ; Permettre de comprendre à partir de ces groupes d'aliments l'équilibre alimentaire en général ; La classification des aliments : les différents groupes d'aliments ; Les repères de consommation : le PNNS
- **Les gestes de prévention contre la dénutrition :** Comment stimuler l'appétit chez la personne âgée dépendante ; En pratique, les moyens de lutte contre la dénutrition et la déshydratation ; La dénutrition : les causes, la spirale ; Le rôle du soignant ; Les moyens à mettre en œuvre : alimentation enrichie, compléments, vérification de l'état dentaire ; Les outils d'évaluation ; Les régimes courants en pratique : diabète, sans sel, constipation, diarrhée... ; Le geste d'aide au repas
- **Les recommandations de HAS**

ÉTAPE 3 / Suivi de la mise en œuvre et évaluation

- **Questionnaire post-test**
- **Temps de réflexion ciblé pour chaque participant permettant d'identifier ses propres actions d'amélioration au sein de ses pratiques professionnelles**
- **Poursuite de la démarche d'analyse des pratiques participant à l'amélioration continue.**
- **Évaluer l'impact du programme sur les pratiques professionnelles et évaluer les changements comportementaux initiés par les 2 premières étapes.**

Ce questionnaire doit être retourné pour traitement à Adédom Formation. La réception de ce questionnaire conditionne la délivrance de l'attestation. Par ailleurs, l'évaluation de l'impact de la formation sur l'organisation, telle que définie par la fiche méthode HAS « Formation en présentiel », est réalisée en interne par les structures des stagiaires.

PUBLICS

Tous professionnels de santé intervenant au domicile

DATES & LIEUX

Paris,
14-15 décembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Discussions en groupe
Analyse de cas cliniques
L'outil Mobiquat :
nutrition / dénutrition et
alimentation
de la personne âgée servira
de base à la formation
Projection du DVD ;
Analyse des recommandations
de l'HAS et des fiches pratiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée conformément aux indications de la fiche méthode « Formation en présentiel » HAS selon le Modèle de référence de Kirkpatrick. Un bilan de fin de journée pour établir un état des lieux des apprentissages et acquisitions du jour.

ATTESTATION

Remise attestation DPC

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

La Démarche Qualité en CSI

*Le nouvel accord national entre l'assurance maladie et les centres de santé prévoit un financement pour les centres qui s'engageront dans une démarche qualité sur la base de du référentiel d'évaluation travaillé avec LA HAS
Cette formation a pour objectif d'aider les centres dans cette démarche.*

PUBLICS

Infirmière
IDEC

PRÉREQUIS

Travailler au sein d'un centre
de soins infirmiers

DATES & LIEUX

Paris,
25-26 septembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
et méthodologiques
Travaux en groupe
Exercices pratiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques et théoriques au
cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Objectifs

- Sensibiliser les acteurs aux principes et méthodes de la démarche qualité
- Appréhender les principes de l'évaluation selon les critères de la HAS

Programme

- **Les notions et enjeux**
 - La qualité
 - Définitions des concepts clefs
 - Qualité
 - Qualité totale
 - Évaluation de la qualité
 - Les enjeux et les finalités
 - Traçabilité du fonctionnement et de l'organisation
 - Des prestations de qualité pour l'utilisateur
 - La professionnalisation des équipes
- **La mise en œuvre de la démarche qualité**
 - La réalisation de l'auto-évaluation à partir du référentiel HAS des CSI (16 points)
 - Préparation (comité de pilotage, planification,...)
 - Mise en œuvre de l'évaluation (groupes de travail, critères,...)
 - La synthèse des points forts et des points à améliorer
 - La réalisation d'un plan d'action (qui, quoi, quand, comment)
 - La priorisation des objectifs
 - La mise en route d'un calendrier
 - L'évaluation
 - Les outils et méthodes de la gestion de la qualité
 - La démarche projet
 - La conduite et à l'animation de réunions
 - La méthode de résolutions de problèmes
 - La gestion documentaire
 - Le manuel qualité

Infirmier(ère) Coordinateur(trice) en CSI

Cette formation doit permettre au professionnel infirmier de développer les compétences leur permettant d'assurer les fonctions de coordination, d'encadrement et de gestion au sein des CSI, mission redéfinies dans le cadre de l'accord national du 8 juillet 2015.

Objectifs

- **Module 1**
 - Comprendre la gouvernance des CSI et définir les rôles, missions et fonctions de coordination
 - Savoir entretenir les relations avec les partenaires institutionnels
 - Être en capacité de participer à la rédaction des rapports obligatoires liés au conventionnement (projet institutionnel, bilan de gestion, rapport d'activité...)
- **Module 2**
 - Savoir accompagner, dynamiser et motiver l'équipe au quotidien
 - Être en capacité de gérer les situations complexes, avec les usagers, l'entourage et les collaborateurs
 - Favoriser les échanges avec les professionnels de santé sur le territoire
- **Module 3**
 - Être capable de participer à la gestion des ressources humaines : gestion des plannings, contrat de travail, convention...
 - Contribuer au développement des compétences de l'équipe soignante
 - Piloter la démarche qualité et garantir la qualité des soins

Programme

- **M 1 / Les obligations institutionnelles (2 jours)**
 - Le contexte réglementaire des CSI : la loi HPST, l'article D6323 10 du CDSP
 - Les missions des CSI : soins, prévention et promotion de la santé en proximité
 - Les accords nationaux et le conventionnement : zoom sur l'accord de juillet 2015 et sa mise en œuvre
 - La gouvernance des CSI et les différents acteurs (CPN , CPR, CPD)
 - Les 3 niveaux de conventionnement
 - Les règles de base de gestions et l'équilibre financier fragile des CSI
 - Les productions obligatoires et le rendre compte (projet, BA, RA...)
- **M 2 / Management et accompagnement des équipes au quotidien (2 jours)**
 - L'affirmation de soi
 - Le travail d'équipe : une valeur forte des CSI – travailler la cohésion d'équipe
 - La confiance réciproque et la communication avec l'équipe
 - La gestion de situations difficiles et/ou conflictuelles
 - Sensibilisation : Les différents types d'entretien et les bases de la conduite d'entretien
- **M 3 / Gestion des ressources humaines et démarche qualité (2 jours)**
 - Les bases de la gestion RH : contrat, temps de travail, congés, maladie
 - La Gestion des plannings et le reporting d'activité
 - Le développement professionnel continu des professionnels
 - La démarche qualité et l'Evaluation de la qualité des soins : recommandations, critères d'évaluation et démarche transversale

PUBLICS

Infirmier coordinateur en CSI
Responsable de CSI

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
À déterminer

DURÉE

6 jours
(3 modules de 2 jours)

MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Le transfert des compétences est favorisé par l'utilisation de méthode active facilitant le le transfert des acquis sur le le terrain : Ateliers outils (Module 1) Mise en situation et simulation (Module 2) Étude de cas et exercices pratiques applicatifs (Module 3)

COÛTS PÉDAGOGIQUES

220 euros / jour / stagiaire

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques et théoriques réalisés au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trouseu@adessadomicile.org

L'amélioration du dossier de soins pour les SSIAD

PUBLICS

Tous professionnels de santé
intervenant au domicile

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
8-9 juin 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

2 jours

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
et méthodologiques
Travaux en groupe
Exercices pratiques

COÛTS PÉDAGOGIQUES

440 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Test théorique et pratique au
cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseu@adessadomicile.org

Le dossier de soins infirmiers se trouve au cœur de la pratique des infirmières et des aides-soignantes. Cet outil permet de garantir la continuité des soins dans le respect des dispositions de la Loi du 04 Mars 2002 encadrant les données de santé à caractère personnel.

Objectifs

- Identifier les différentes étapes du processus de soins : le raisonnement clinique
- Apprendre à tracer les diagnostics infirmiers issus de la démarche de soins
- Savoir concilier le secret professionnel et le droit d'information du patient

Programme

- **Dispositions législatives et réglementaires (Lois du 04 Mars 2002 et Loi du 10 Août 2011)**
- **Dossier de soins infirmiers**
 - Le contenu du dossier de soins infirmiers (Code de la Santé Publique)
 - Tenue du dossier de soins (ANAES / HAS)
 - Notion de personne de confiance (Code de la Santé Publique)
 - L'accès au dossier par le patient et voies de recours par la CADA
 - Cas particuliers : mineur, patient atteint de pathologie psychiatrique, personne sous tutelle
 - Notion de copropriété et règles d'archivage (références au Code Civil, au Code pénal, au Code de la Santé Publique)
 - Les apports de la loi du 10 Août 2011 : obligation de télétransmission, information des patients, manquement à la qualité ou à la sécurité des soins
- **Coordination entre les différents acteurs :**
 - Médecin traitant - entourage - et autres professionnels du secteur de la santé, du social ou du médicosocial
 - Accès aux documents contenus dans le dossier de soins
- **Le secret professionnel : éthique et fondements juridiques**
 - Références au Code pénal, au Code de la Santé Publique
 - Réflexion éthique autour des données de santé à caractère personnel
- **Cas pratiques : repérer et identifier les situations à risque, à domicile et en institution**

Infirmier(ère) Coordinateur(trice) en SSIAD

Cette formation doit permettre de développer les compétences de l'infirmière coordinatrice en SSIAD pour mieux appréhender les fonctions et missions qui lui sont dévolues dans un cadre réglementaire précis et en pleine évolution.

Objectifs

- Organiser et optimiser la gestion du SSIAD au quotidien
- Assurer la gestion administrative et financière
- Savoir encadrer les équipes
- Situer son rôle et sa fonction dans l'organisation

Programme

- **M 1 / J1 & 2 : L'environnement réglementaire des SSIAD (2 jours)**
 - La mise en œuvre des droits des usagers à travers les outils de la loi 2002
 - Loi 2005 / Loi HPST
 - Textes réglementaires applicables aux SSIAD
 - Coopération, groupements,...
 - Contenu et élaboration de conventions avec les intervenants extérieurs (IDEL, centres de soins infirmiers, pédicures,...)
 - Application de la NGAP
 - La démarche qualité en SSIAD :
 - Le projet de service / l'évaluation interne / L'évaluation externe
- **M 2 / J3 : L'organisation du temps de travail (1 jour)**
 - Le contrat de travail / Le temps partiel / L'organisation du travail
 - Les plannings / Les absences et congés / La rupture du contrat
 - La gestion de l'inaptitude
- **J4 : Approches des règles budgétaires comptables applicables aux SSIAD (1 jour)**
 - Financement du secteur médico-social / Compte administratif
 - Présentation du budget / Analyse des coûts / tableau de bord de suivi
 - Maîtrise des dotations de soins
- **M 3 / J5 : Les missions et le positionnement du manager en SSIAD (1 jour)**
 - Les missions et la responsabilité de l'IDEC en SSIAD
 - De signant à manager : guider, accompagner, diriger, évaluer, contrôler...
 - Comment manager
- **J6 : Les outils pour manager une équipe de soins (1 jour)**
 - L'animation d'équipe : comment motiver et impliquer son équipe dans une démarche de qualité de soins ?
 - Comment gérer son temps ?

PUBLICS

Infirmier coordinateur

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
Nous consulter

Sur site : sur demande

DURÉE

6 jours
(3 modules de 2 jours)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation de cas concrets
Exercices pratiques à partir des questions soulevées par les participants
Apports théoriques avec remise d'un support écrit à chaque stagiaire

COÛTS PÉDAGOGIQUES

Nous consulter

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests théoriques et pratiques
Quizz réalisés au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

Snoezelen, un espace et un temps différent *

PUBLICS

Professionnels
de l'accueil de jour

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris,
27-28-29 novembre 2017
Sur site : sur demande

DURÉE

3 jours

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques,
de travaux pratiques
centrés sur les activités
thérapeutiques, rééducatives
Réflexions en groupe

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros
Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée
conformément aux indications
de la fiche méthode
« Formation en présentiel »
HAS selon le Modèle de référence
de Kirkpatrick.
Un bilan de fin de journée
pour établir un état des lieux
des apprentissages
et acquisitions du jour.

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

L'espace Snoezelen est un concept de stimulation des cinq sens permettant de diminuer les comportements d'anxiété et d'assurer une prise en charge non médicamenteuse du bénéficiaire. Cette formation favorise la mise en place de cet espace.

Objectifs

- Savoir créer un univers hors stress dans laquelle la personne pourra s'intégrer et s'approprier les stimulations sensorielles
- Savoir utiliser les différentes techniques psychocorporelles et comportementales adaptées aux besoins des publics accueillis
- Établir des outils d'observation des effets d'une stimulation sensorielle sur la personne
- Développer et élargir l'utilisation du concept Snoezelen à l'environnement global de la personne

Programme

ÉTAPE 1 / Évaluation des pratiques et connaissances actuelles

- **Réalisation d'un pré test en autonomie afin de :**
 - Recueillir les pratiques actuelles, difficultés et problématiques individuelles ;
 - Faciliter la prise de distance vis-à-vis de sa pratique quotidienne.

Ce questionnaire préparatoire est adressé aux participants lors de leur inscription au programme. Le participant doit obligatoirement se munir du questionnaire lors de l'étape n°2.

ÉTAPE 2 / Actualisation des connaissances et amélioration continue des pratiques

- **Échanges autour des réponses et cas concrets présentés par les stagiaires dans le cadre du pré-test**
- **Qu'est-ce que Snoezelen?**
 - Origine et intérêts de la technique, espace Snoezelen et fonctionnement institutionnel.
 - Les domaines de sensibilité et de sensorialité » : l'expérience sensitivomotrice et le développement neurosensoriel.
- **La synesthésie**
 - Travaux pratiques centrés sur les compétences neuro-motrices permettant une gestualité qualitative.
 - La construction du vécu neuro-moteur au travers des étapes prépondérantes du développement.
 - Travaux pratiques centrés sur des implications éducatives et thérapeutiques dans l'environnement Snoezelen.
 - Les séquences d'éveil et de développement de la cinesthésie sous tous ces aspects.
 - Table ronde centrée sur « l'analyse déductive ».
 - Le bilan- traitement et les grilles d'évaluation pluridisciplinaire. Protocole des exercices.
- **Le toucher**
 - La peau et le toucher : données physiologiques et neuro- développementales.
 - Analyse déductive et évaluation des compétences.

Snoezelen, un espace et un temps différent *

(suite)

- **Le toucher et la synesthésie**
 - Travaux pratiques centrés sur les exercices pour l'éveil et le développement du toucher dans l'environnement Snoezelen.
 - Les activités de la vie quotidienne et la stimulation tactile.
 - Les activités spécifiques associant synesthésie et toucher.
- **L'ouïe**
 - Table ronde et travaux pratiques centrés sur les implications de la physiologie, l'analyse déductive et les grilles d'évaluation pluridisciplinaire.
 - La vigilance et la mémoire auditives, les stratégies d'action qui en découlent.
 - Emploi de la stimulation auditive dans l'espace Snoezelen : indications et contre-indications, évaluation.
- **Le matériel et les outils Snoezelen**
 - Un espace pensé et programmé en fonction de l'établissement : l'adaptation aux résidents.
 - Protocole de mise en place
- **Présentation de cas par les participants**
 - Critères de choix d'un type de stimulation ou de mise en situation auprès d'un résident, évaluation de la réponse en retour, adaptations utilisées, détermination du projet en rapport avec l'espace Snoezelen.
 - La vue
 - Table ronde et travaux pratiques centrés sur les aspects neuro-pathologiques et les implications pédagogiques qui en découlent.
 - Emploi de la stimulation visuelle dans l'espace Snoezelen : indications et contre-indications, évaluation.
- **Le goût et l'odorat**
 - La neuro-motricité alimentaire : évaluation et techniques de guidage.
 - Éveil et stimulation de ces deux modes sensoriels dans l'espace Snoezelen.
- **La synergie des différents domaines de sensibilité et de sensorialité**
 - Travaux pratiques de synthèse pour l'éveil et la stimulation.
 - Choix et évolution des techniques dans l'espace Snoezelen : stimulation et relaxation, confort et désirs.
 - Exemples de séances en espace Snoezelen en fonction du ou des résidents accompagnés.

ÉTAPE 3 / Suivi de la mise en œuvre et évaluation

- **Questionnaire post-test**
- **Temps de réflexion ciblé pour chaque participant permettant d'identifier ses propres actions d'amélioration au sein de ses pratiques professionnelles**
- **Poursuite de la démarche d'analyse des pratiques participant à l'amélioration continue.**
- **Évaluer l'impact du programme sur les pratiques professionnelles et évaluer les changements comportementaux initiés par les 2 premières étapes.**

Ce questionnaire doit être retourné pour traitement à Adédom Formation. La réception de ce questionnaire conditionne la délivrance de l'attestation. Par ailleurs, l'évaluation de l'impact de la formation sur l'organisation, telle que définie par la fiche méthode HAS « Formation en présentiel », est réalisée en interne par les structures des stagiaires.

Animer un atelier musicothérapie

Le travail de stimulation par la musique permet de réorganiser les structures des réseaux neuronaux encore intacts et présente un grand intérêt chez les patients atteints de maladies dégénératives (Alzheimer...)

Objectifs

- Comprendre et expérimenter les fonctions de l'activité sonore
- Appréhender les productions sonores musicales comme médiateur de la relation et de la communication
- Savoir élaborer un projet d'atelier sonore.

Programme

• La musicothérapie : Généralités

- Définition
- La formation de musicothérapeute
- La place et le rôle du musicothérapeute
- Espace d'expression
- Mise en jeu - Mise en acte
- Ateliers / mise en situation

Travail corporel et vocal : Ateliers/mise en situation

- Travail corporel (expression corporelle - le mouvement - l'espace)
- Travail sur la voix parlée
- Travail sur la voix chantée
- Le geste vocal
- Explorations et Improvisation vocale

Travail rythmique et pratique instrumentale : Ateliers/mise en situation

- Travail sur le rythme
- Travail sur la pratique instrumentale, les instruments de percussions
- Improvisation rythmique

Retour sur la théorie (Notions de base en lien avec les ateliers)

- S'appuyer sur le concept d'isolement
- Musicothérapie : ouverture des canaux de communication
- Musicothérapie : espace de communication et de jeu
- Musicothérapie : relation à soi / communication à l'autre
- Le cadre en musicothérapie
- Le contexte environnant)
- La musicothérapie réceptive / active
- Le répertoire
- Le principe de l'Iso
- L'objet intermédiaire
- L'objet intégrateur
- Champ d'application
- La musicothérapie didactique
- Les lieux
- Les instruments
- La prise en charge

Synthèse : travail sur la préparation d'une séance de musicothérapie active

- De manière collective : Fiche préparation séance, fiche préparation avant séance, fiche préparation après séance, élaboration d'un tableau d'observation
- De manière individuelle : Fiches ateliers (consignes), objectifs, déroulement

Mise en place d'une séance avec compte rendu

- Déroulements des séances : Compte rendu et analyse

PUBLICS

Professionnels de l'accueil de jour

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris ou sur site
Nous consulter

DURÉE

3 jours

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices pratiques
Echanges et discussions en groupe
Exemples d'ateliers

COÛTS

PÉDAGOGIQUES

660 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trousseau
c.trousseau@adessadomicile.org

Concevoir un atelier gymnastique douce et relaxation

La gymnastique douce désigne une activité corporelle basée sur des exercices physiques destinés à assouplir ou à développer le corps. C'est un mélange de mouvements qui met en jeu l'ensemble de l'appareil locomoteur de la personne dans le respect de son anatomie fonctionnelle.

Couplée à la relaxation, elle permet aux bénéficiaires de travailler équilibre, postures, et bien-être, avec pour corollaire la prévention des troubles musculo-squelettiques et des risques de chute.

Objectifs

- Savoir comment mettre le corps en mouvement en respectant les lois anatomiques et physiologiques ainsi que les particularités individuelles.
- Apprendre comment retrouver ou développer la souplesse, la force et la mobilité articulaire sans agresser le corps, comment améliorer l'équilibre et la coordination, comment se détendre.
- Inventer des séances, des exercices et des situations qui permettent de se renouveler constamment et de faire progresser les participants.

Programme

- **Anatomie / Physiologie**
 - L'appareil locomoteur : squelette, os, articulations et muscles.
 - Le système nerveux en relation avec le mouvement.
- **Le travail pratique**
 - Assouplissement, détente, étirements et renforcement musculaire.
 - Équilibre et coordination.
 - Posture
- **La respiration**
 - Rappel anatomique
 - Le mécanisme de la respiration
 - La respiration abdominale
- **La relaxation**
 - Principes pour induire l'état de relaxation avec plus de facilité
 - Différents types de relaxation.
- **Le schéma corporel**
 - Qu'est-ce que le schéma corporel
 - L'image de soi
 - « Habiter son corps »
 - La relation corps / esprit
- **Mise en place d'un atelier**
 - Rappels : réglementation et obligations
 - La fiche pédagogique
 - Pourquoi ? Comment ? Quand ? Mise en place d'exercices pratiques

PUBLICS

Professionnel de l'accueil de jour

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & LIEUX

Paris et sur site
Nous consulter

DURÉE

3 jours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices pratiques
Débat
Échanges

COÛTS PÉDAGOGIQUES

660 euros

Sur site : devis sur demande

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Tests pratiques au cours de la formation

CONTACT

Christophe Trouseu
c.trousseu@adessadomicile.org

CONDITIONS GÉNÉRALES de vente

Les présentes conditions générales régissent les rapports entre ADEDOM FORMATION, organisme de formation et ses clients, agissant à des fins professionnelles, pour la réalisation d'une prestation de formation.

Le client est présumé, lors de la signature de la convention de formation, avoir pris connaissance des conditions générales et les avoir acceptées sans réserve.

Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné, accompagné d'un chèque d'acompte de 50% à : ADEDOM FORMATION – 40 rue Gabriel Crié – 92240 MALAKOFF

Obligations respectives des parties

Dès réception du bulletin d'inscription et confirmation de la mise en place du stage, le service formation adresse deux exemplaires de la convention de formation au client, avant le début de la formation. Un exemplaire de cette convention, doit être impérativement retourné au service administratif avant le début du stage.

Le service administratif, dès réception de la convention de formation signée, adresse une convocation au client précisant le lieu de déroulement du stage, les horaires, le programme ainsi que toute information pratique nécessaire.

À l'issue du stage, ou d'un des modules en cas de formation fractionnée, une attestation de formation est établie, accompagnée de la facturation.

Cette attestation sera adressée au client après paiement intégral de la facture.

Facturation

Les prix par stagiaire pour chaque action sont indiqués dans le catalogue de formation. Ces prix incluent les coûts et supports pédagogiques, mais ne comprennent ni les frais de repas, ni les frais d'hébergement, ni d'autres frais annexes.

Le solde doit être réglé dès réception de la facture adressée au client à l'issue de la formation.

Tout formation commencée est entièrement dû.

Annulation

Du fait du Client :

→ **Moins de 2 jours avant l'action de formation :** Pour les demandes d'annulation confirmées par courrier postal, télécopie ou mail, moins de 2 jours avant le début de l'action de formation, ou en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, ADEDOM FORMATION se verra dans l'obligation de facturer le coût total de l'action de formation.

→ **Entre 7 et 2 jours avant l'action de formation :** Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal, télécopie, et email reçues entre 2 et 7 jours avant la date de début de la prestation entraînent la facturation de frais de désistement d'un montant égal à 50 % du prix de la prestation.

→ **Après le début de la prestation :** Les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la prestation.

→ **Entre 8 jours et un mois du début de l'action de formation :** Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal, télécopie et e-mail reçues entre 8 jours et 1 mois avant la date de début de la prestation entraîneront la facturation de 25% du coût total de la prestation.

→ **Jusqu'à un mois avant le début de la formation :** Il n'y aura aucun frais facturés.

Du fait d'ADEDOM FORMATION :

→ **Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation :** ADEDOM FORMATION se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants ou de faits extérieurs (exemple : préavis de grève de transports), d'annuler la prestation jusqu'à 7 jours de la date prévue de début de l'action de formation. ADEDOM FORMATION en informe le client par mail. Aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation du fait d'ADEDOM FORMATION, même en cas de force majeure.

→ **Moins de 7 jours avant le début de la formation :** ADEDOM FORMATION prend en charge les frais de transport et/ou d'hébergement non remboursables, sur justificatifs sauf cas de force majeure.

Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Paris sera compétent.



CONTACTS

Christophe Trousseau
Responsable de l'OF
formation@adessadomicile.org

Monique Sutter
Assistante Formation
01 44 52 82 52
m.sutter@adessadomicile.org

40 rue Gabriel Crié
92240 Malakoff